

*A l'occasion du 69<sup>ème</sup> anniversaire de la création des FAR*

# SM le Roi adresse un Ordre du jour aux Forces Armées Royales

Page 2



www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10511

Jeudi 15 Mai 2025

*A Ljubljana, Tebboune aurait esquissé comme un retour  
à la raison concernant le Sahara marocain*

## Sursaut de conscience ou simple louvoiement politico-diplomatique ?

*Ça grince déjà des dents du côté des commanditaires  
galonnés et de leurs pantins séparatistes*



Les drapeaux marocains flottant fièrement dans le ciel de la ville, tout aussi marocaine, de Laâyoune. Page 3

## Réunion de l'Institution des secrétaires régionaux et provinciaux et session du Conseil national de l'USFP

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, présidera la réunion de l'Institution des secrétaires régionaux et provinciaux prévue vendredi 16 mai au siège central du parti à Rabat à partir de 17 heures.

D'autre part, le Conseil national du parti tiendra, samedi 17 mai à 9 heures au siège central du parti, les travaux de sa session périodique, conformément aux résolutions du Bureau politique du parti arrêtées lors de sa dernière réunion du lundi 21 avril 2025 lors de laquelle, il fut décidé d'organiser la session du Conseil national au cours de la seconde moitié du mois de mai courant. L'ordre du jour de ces travaux se focalisera sur la situation politique actuelle, la situation organisationnelle, le programme d'action et les résolutions et conclusions à la lumière desdits travaux.



Entretien

Moncef Slaoui aux  
jeunes Marocains  
*Croyez en vous,  
n'ayez pas peur  
de rêver grand*

Page 7

*Demi-finale de  
la CAN U20  
Le Onze  
national fin  
prêt pour  
franchir le cap  
égyptien*

Page 23



A l'occasion du 69<sup>ème</sup> anniversaire de la création des FAR

# SM le Roi adresse un Ordre du jour aux Forces Armées Royales

Actualité



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales (FAR), a adressé, mercredi, un Ordre du jour aux Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang, à l'occasion du 69<sup>ème</sup> anniversaire de la création des FAR.

En voici la traduction :

"Louange à Dieu, que la prière et la bénédiction soient sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang,

Les Forces Armées Royales et, avec elles, l'ensemble du peuple marocain célèbrent aujourd'hui le 69<sup>e</sup> anniversaire de leur création, une occasion nationale renouvelée pour se remémorer, avec davantage de gratitude et de déférence, la mémoire de leur fondateur qui en a jeté les premiers jalons, le Père de la Nation, Notre grand-père, le Roi combattant feu Sa Majesté Mohammed V, que Dieu sanctifie Son âme, et Son compagnon de lutte, Notre Auguste père feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, qui a veillé à consolider les fondements de nos Forces armées, à les équiper, à les former et à les qualifier pour qu'elles puissent pleinement remplir les missions qui leur sont confiées.

Cet anniversaire, qui Nous est si cher, demeurera une des étapes remarquables de l'Histoire de notre Patrie que Nous, en tant que Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, célébrons avec fierté, en vous réitérant, tous grades confondus, Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang, femmes et hommes, et tous corps confondus, terrestre, aérien, naval et Gendarmerie Royale, Notre immense bienveillance et sollicitude pour les efforts colossaux et les énormes sacrifices

que vous ne cessez de consentir pour la défense de la Patrie et de son intégrité territoriale.

Nous ne manquerons pas, dans ce contexte, d'adresser Nos salutations et l'expression de Notre considération et fierté à l'ensemble des membres de Nos Forces Armées Royales, de la Gendarmerie Royale, de la Sûreté nationale et des Forces Auxiliaires qui veillent, nuit et jour, à surveiller nos frontières terrestres, aériennes et maritimes, ainsi qu'aux différentes unités présentes dans notre Sahara marocain, pour leur dévouement dans l'accomplissement de leur devoir sacré de protéger l'unité de la Patrie et de sa sécurité, donnant plein sens aux valeurs de cohésion solide qui caractérisent tous les Marocains dans la défense de leur première cause nationale.

Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang,

Tout en exprimant Notre fierté de Nos Forces Armées Royales et de leur niveau de préparation et de disponibilité permanente au service de la Nation et des citoyens, Nous saluons les efforts honorables et les nobles actions, à portée humaine et solidaire, menés par les unités militaires en matière de gestion des risques et des catastrophes naturelles, à travers des interventions de terrain, des opérations de secours et de sauvetage, des activités d'assistance et des prestations médicales, marquées toujours du sceau de l'expertise, de l'efficacité et de la bonne planification, en exécution de Nos Hautes Instructions dans ce cadre.

Nous saisissons cette occasion pour se féliciter des réalisations louables accomplies dans le cadre du service militaire, en tant que chantier national qui offre aux jeunes Marocains, hommes et femmes, l'opportunité de s'acquitter de leur devoir national, en tirant profit des ressources matérielles et morales de l'institution militaire, qui leur permettent de s'imprégner des valeurs de discipline, de persévérance, d'endurance et de négation de soi, outre leur formation

dans différents domaines et spécialités leur permettant d'accéder au marché de l'emploi et de contribuer à la renaissance de leur pays et de leur société, tout en étant fiers de leur appartenance, de leur marocanité, de l'Histoire de leur pays et de ses gloires, et fidèles à leur Roi et aux constantes de leur Nation.

Concomitamment à leurs missions de défense, militaires et humanitaires, les Forces Armées Royales ont poursuivi leur engagement agissant, avec le même enthousiasme et la même détermination, dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations unies, à travers le travail sérieux mené par Nos contingents militaires déployés en République démocratique du Congo et en République Centrafricaine. Cet engagement se trouve conforté grâce au déploiement de cadres techniques et médicaux expérimentés au sein des missions de maintien de la paix de l'Organisation onusienne, contribuant ainsi au rayonnement international du Royaume en tant que partenaire distingué et fiable en matière de soutien et de maintien de la sécurité et de la paix internationales.

Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang,

Les mutations accélérées que connaît le monde, les défis grandissants qu'impose la conjoncture actuelle et les perturbations inédites qu'elles génèrent aux niveaux régional et international ainsi que les menaces sécuritaires et criminelles transfrontalières qui en découlent, exigent de nos Forces Armées Royales de s'armer d'abord de sagesse et de vigilance ainsi que de connaissances approfondies pour qu'elles puissent s'adapter en permanence à ces nouveautés et être constamment prêtes pour y faire face, avec perspicacité, fermeté et professionnalisme.

Pour accompagner ces mutations, il était évident que l'attention de Notre Majesté soit focalisée, de manière continue et précise, sur le développement et l'enrichissement des programmes d'instruction militaire et l'amélioration des cursus de formation scientifique, sur les plans théorique et pratique, au

sein de nos instituts supérieurs et de nos centres d'instruction militaire.

Les avancées tangibles que nous avons réalisées aujourd'hui, en dotant nos Forces Armées des équipements et techniques de dernière génération, ont pour corollaire un intérêt grandissant pour le rôle central de l'élément humain qui était toujours au cœur de Nos priorités. En veillant à sa qualification et en lui assurant des conditions de travail excellentes et confortables qui répondent à toutes les exigences de la vie professionnelle des membres des Forces Armées Royales, tout en mettant à disposition l'ensemble des installations nécessaires à l'exercice des différentes activités sportives et éducatives au sein des casernes et des centres d'instruction, Nous ferons de Nos soldats le meilleur outil pour atteindre l'efficacité et l'efficacité requises pour l'utilisation optimale des différents équipements et systèmes de défense.

Sur un autre registre, et avec la même volonté et détermination, Nous poursuivons l'appui aux programmes d'implémentation des industries militaires en tant que l'un des chantiers nationaux majeurs qui jouissent de Notre Haute Sollicitude. A ce titre, Nous avons veillé à assurer toutes les conditions adéquates pour la réussite de ce chantier, conformément à une vision futuriste clairvoyante visant à atteindre la souveraineté défensive et ce, à travers la mise en place d'un cadre juridique favorable et d'importantes mesures incitatives en faveur des investisseurs et des partenaires marocains et étrangers pour promouvoir ce projet vital.

Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang,

La préservation des acquis que Nous avons réalisés requiert de nous la poursuite de la mobilisation, avec la même détermination et le même degré de loyalisme, en vue de consolider la force et la résilience de Notre Armée, en la dotant des moyens performants et opérationnels, tout en permettant à ses cadres et à son personnel d'améliorer leurs acquis matériels et moraux, et en fournissant et en rapprochant les services sociaux et médicaux nécessaires de leurs familles et proches.

Soyez, que Dieu vous garde, à la hauteur de la responsabilité qui vous est confiée pour la défense de la Patrie et de sa souveraineté, en veillant sur les principes de Notre Nation et sur l'héritage de Nos Aïeux, et attachés au devoir de fidélité et de reconnaissance envers eux, à leur tête les regrettés Souverains, Sa Majesté le Roi Mohammed V et Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu Les ait en Sa sainte miséricorde, implorant le Tout-Puissant de Les accueillir dans Son vaste paradis et de Les rétribuer amplement pour leurs actions louables au service de la Patrie.

Nous prions le Très-Haut d'avoir aussi en Sa sainte miséricorde Nos braves martyrs tombés au champ d'honneur pour la défense de l'intégrité de la Patrie, de sa grandeur et de son indépendance, de vous assister dans vos sacrifices au service de votre Patrie, et de guider vos pas pour le bien de votre pays, tout en demeurant indéfectiblement attachés au devoir d'obéissance et de respect à Votre Chef Suprême et à Votre devise éternelle : Dieu, la Patrie, le Roi."

*A Ljubljana, Tebboune aurait esquissé comme un retour à la raison concernant le Sahara marocain*

# Sursaut de conscience ou simple louvoisement politico-diplomatique ?

*Ça grince déjà des dents du côté des commanditaires galonnés et de leurs pantins séparatistes*



Il arrive parfois que le rideau tombe sans crier gare. Que la mécanique de la propagande s'enraye d'elle-même. Que le mensonge, à force d'être surjoué, se retourne contre son propre initiateur. C'est exactement ce qui vient de se produire à Ljubljana, au détour d'une conférence de presse, organisée à l'issue d'une rencontre entre le président algérien et son homologue slovène.

Devant les caméras, Abdelmadjid Tebboune, fidèle à ses contorsions diplomatiques, s'est exprimé sur le dossier du Sahara marocain. Un passage obligé, un terrain familier. Et pourtant, au lieu du sempiternel prêche séparatiste, Tebboune surprend : il croit bon de saluer la position de la Slovénie sur le Sahara marocain, avant d'évoquer, d'un ton évasif, «une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable». Puis — comme pour sauver la face, à la toute fin — évoque du bout des lèvres l'hypothèse du référendum.

En politique, les mots ne sont jamais prononcés par hasard, encore moins lorsqu'il s'agit du Sahara marocain, cette terre sur laquelle l'Algérie a projeté pendant un demi-siècle ses obsessions géopolitiques et ses frustrations régionales. Que le président Tebboune parle de «solution mutuellement acceptable» — formulation consacrée par les résolutions onusiennes depuis 2007 mais toujours soigneusement évitée par la propagande algérienne — a donc fait l'effet d'une giflette retentissante

flanquée à ces séparatistes qui ne cessent de tirer des plans sur la comète.

Le Polisario, habitué aux discours flamboyants de solidarité indéfectible et de soutien inconditionnel, se retrouve ainsi lâché par son faiseur, son tuteur et parrain couveur. Le malaise est palpable. Des fuites, des enregistrements et des vidéos de certains séparatistes, visiblement abasourdis, en témoignent. On peut comprendre leur sidération : pour eux, Tebboune est censé incarner la ligne dure. Mais en réalité, c'est toute l'ambiguïté de la position algérienne qui ressurgit au grand jour. Et puis la giflette est d'autant plus cuisante qu'elle vient de la maison mère.

En effet, depuis des décennies, l'Algérie n'a cessé de marteler que le Sahara est «occupé», que le Maroc est une «puissance coloniale», que le «peuple sahraoui» doit exercer son droit à l'autodétermination par référendum. Ce lexique dogmatique, idéologisé jusqu'à l'absurde, a fait les beaux jours de la propagande officielle. Il justifie les camps de Tindouf, le financement du Polisario, la tension permanente avec Rabat.

Mais voilà que le premier personnage de l'Etat algérien, en costume-cravate à Ljubljana, prend ses distances avec le dogme. Il parle de compromis, de solution qui satisfasse les deux parties — autrement dit, il reconnaît implicitement que le Maroc est une partie légitime dans ce dossier. Pis encore : il réduit l'idée du référendum à un simple vœu pieux. Un espoir

abstrait. Un «souhait», selon ses propres mots. Autant dire : une relique diplomatique, que même lui ne semble plus prendre au sérieux.

Il faut dire que depuis 2007, le référendum d'autodétermination est enterré sous les décombres de la realpolitik. Les Nations unies l'ont reconnu implicitement : il n'est ni praticable, ni réaliste. En lieu et place, la communauté internationale pousse vers une solution politique négociée. Et la seule et unique option reste l'initiative marocaine d'autonomie, jugée sérieuse et crédible par les grandes puissances occidentales.

Dans ce contexte, l'Algérie — qui se dit non partie prenante tout en hébergeant, finançant et dirigeant de fait le Polisario — commence peut-être à comprendre qu'elle s'est enfermée dans une impasse diplomatique. Une impasse qu'elle n'a ni le courage d'assumer, ni la finesse de maquiller.

Le ridicule est total. Le président algérien tente de concilier le langage diplomatique des capitales occidentales et le lexique martial exigé par les galonnés du régime politico-militaire. Il essaye de plaire aux Européens tout en tentant d'assurer ces faucons d'Alger hautement et cupidement intéressés qu'ils sont. Il ne convainc ni les uns, ni les autres. A force de jouer les équilibristes entre le réalisme géopolitique et la fiction révolutionnaire, il finit par tomber dans le vide.

Il faut dire que cette déclaration, prononcée en présence d'une dirigeante euro-

péenne, révèle aussi un autre facteur : la scène internationale ne se prête plus aux discours idéologiques figés. En Europe, en Afrique, au sein même du monde arabe, les lignes ont bougé. La reconnaissance par Washington de la souveraineté marocaine sur le Sahara a changé la donne. La France, l'Espagne, l'Allemagne, la Hongrie, la Roumanie et d'autres encore, ont exprimé un soutien explicite ou implicite à l'initiative marocaine. Même les pays scandinaves, naguère plus prudents, s'ouvrent à cette logique de compromis.

En définitive, ce qui s'est joué à Ljubljana, devant les caméras, dépasse de loin la simple formule diplomatique. C'est le miroir d'un régime à la dérive, coincé entre son discours passéiste et une réalité géopolitique qui l'écrase. L'obsession marocaine, érigée en doctrine d'Etat depuis Boumédiène, a coûté des milliards au trésor public algérien, ruiné les perspectives d'intégration maghrébine et isolé Alger sur la scène continentale. Aujourd'hui, c'est cette même rhétorique qui, en se fissurant à son sommet, trahit un épuisement, une fatigue diplomatique, une lassitude stratégique et peut-être le début d'un aggiornamento forcé.

En face, Rabat n'a pas bronché. Il n'a pas eu besoin. Le temps, ce vieux complice de causes justes, fait son œuvre. La pièce de théâtre touche à sa fin. Les rideaux tombent. Le Sahara reste. Marocaine est sa terre, marocain est son avenir.

Mehdi Ouassat

## Projet de code de procédure pénale

## Présentation en commission parlementaire d'amendements relatifs à l'autorisation de plaider et à la dénonciation des crimes de corruption

Des amendements importants au projet de Code de la procédure pénale 03.23 ont été présentés, mardi, lors du débat en commission à la Chambre des représentants, relatifs essentiellement à l'autorisation de plaider et à l'élargissement du rôle de la société civile dans la dénonciation des crimes de corruption.

Au cours de cette séance de la Commission de la Justice, de la Législation, des droits de l'Homme et des Libertés, tenue en présence du ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi et consacrée à l'examen des amendements et au vote dudit projet, le débat a porté sur l'examen du contenu des articles 3 et 7 qui prévoient de limiter le droit d'intenter une action publique et de conditionner ce droit pour les associations à l'obtention d'une autorisation de plaider.

L'article 3 énonce que l'exercice de l'action publique est désormais du ressort exclusif du Ministère Public et qu'aucune enquête ni recours à une action publique concernant les crimes liés aux deniers publics ne peuvent avoir lieu sauf sur demande du Procureur du Roi près la Cour de cassation, en sa qualité du président du parquet, et sur la base d'éléments transmis par la Cour des comptes ou d'une demande accompagnée d'un rapport de l'Inspection Générale des Finances (IGF), de

l'Inspection Générale de l'Administration Territoriale (IGAT), des inspections générales des ministères ou des administrations concernées, sur la base des éléments transmis par l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC) ou bien de toute instance autorisée par la loi.

Ces amendements ont suscité des critiques de la part de l'opposition qui les ont qualifiés de "restriction" au droit de la société civile de la dénonciation des crimes de corruption notamment ceux liés aux deniers publics, appelant à annuler cette disposition restrictive et à maintenir les termes du texte en vigueur qui accorde aux fonctionnaires habilités par la loi le droit d'intenter en action publique.

Faisant l'objet d'un large débat, l'article 7 stipule que les associations d'utilité publique disposant d'une autorisation d'estimer en justice, accordée par l'autorité gouvernementale chargée de la justice selon les règles définies par un texte organique, peuvent se constituer en partie civile.

Dans ses amendements, l'opposition a défendu la suppression de l'expression "autorisation d'estimer en justice", considérant que cette disposition comporte deux restrictions au droit des associations l'habilitant à se constituer en partie civile, tel que prévu par l'actuel Code. L'une se rapportant à l'obtention d'une autorisation de

l'autorité en charge de la justice et l'autre renvoie à un texte organique.

Les députés de l'opposition ont estimé que la condition d'autorisation de plaider en justice s'inscrit en faux avec l'évolution qu'a connue le Royaume dans les domaines juridique et des droits de l'Homme, de même que la restriction imposée aux associations, qui ne pourront se porter partie civile qu'à condition de disposer d'une autorisation spéciale dans chaque affaire, ce qui s'oppose, selon eux, le rôle censé être joué par les associations.

Par ailleurs, les groupes de la majorité ont proposé d'introduire une disposition à l'article 15 du projet de Code de la procédure pénale prévoyant d'interdire toute forme de reconstitution du crime au cours de l'enquête ou d'instruction, sous peine de la nullité de la procédure. Au cas où ce procédé est entamé avant le prononcé d'un jugement définitif, cela constitue, selon eux, "une atteinte explicite à la présomption d'innocence".

Cet amendement a été rejeté par le ministre de la Justice expliquant que "la reconstitution du crime est dans l'intérêt du mis en cause avec pour garantie sa protection en s'abstenant de dévoiler les photos des prévenus".

Dans une déclaration à la MAP, M. Ouahbi a fait savoir que cette séance en commission a été marquée par l'approba-

tion de plus de 200 amendements, ajoutant que malgré la divergence des points de vue, "nous avons pu concevoir une vision commune sur ce projet, ce qui nous permettra de l'examiner après sa soumission à la Chambre des conseillers dans la perspective d'entamer l'examen du projet du Code de la procédure civile au cours des deux prochaines semaines".

De son côté, le président de la Commission de la Justice, de la Législation, des droits de l'Homme et des Libertés, Saïd Baaziz, a, dans une déclaration similaire, souligné que les amendements présentés ont été au nombre de 1.380, une première dans l'histoire de l'institution législative eu égard à l'importance de ce texte de loi, qui "constitue le pilier du procès équitable dans le domaine pénal et des procédures y afférentes".

Les amendements présentés, a-t-il poursuivi, reflètent la portée de ce texte de loi qui crée un équilibre entre le droit de l'Etat en matière de répression et la protection des droits et des libertés des individus.

Les travaux de cette séance de débat et d'examen des amendements présentés par les députés se poursuivent sur fond de revendications sur la nécessité de prendre en considération les recommandations des instances constitutionnelles au sujet de ce projet de loi.

## Les villes de Laâyoune et La Oliva renforcent leur coopération



Une délégation espagnole de la municipalité de La Oliva à l'île de Fuerteventura (Canaries) a effectué, mardi une visite à Laâyoune, pour examiner les moyens de renforcer la coopération entre les deux villes dans les secteurs du tourisme, du commerce et de la culture.

A cette occasion, la délégation espagnole, conduite par le maire de la municipalité de La Oliva à l'île de Fuerteventura, Isai Blanco Marrero, a mis en avant les perspectives larges de

coopération et de collaboration dans les domaines d'intérêt commun.

Elle s'est également informée de l'état de progrès dans les provinces du Sud du Royaume, notamment dans la région de Laâyoune Sakia El Hamra à tous les niveaux économique, social, politique, touristique et culturel.

"Cette visite a pour objectif de consolider davantage la coopération économique et culturelle entre Fuerteventura et les provinces du Sud du Maroc eu égard à leurs positions stra-

tégiques, comme une porte d'entrée vers l'Afrique pour les Îles Canaries", a souligné M. Blanco Marrero, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une rencontre avec le wali de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate.

Il a, dans ce sens, noté que Fuerteventura opère dans le secteur primaire (agriculture et pêche maritime) et aussi dans le tourisme, mettant l'accent sur les grandes similitudes entre les Îles Canaries et les provinces du Sud du Maroc en termes de climat, de géographie et de potentialités naturelles.

De même, il a exprimé la volonté de développer une coopération bilatérale fructueuse en matière d'élaboration et de mise en œuvre des programmes de développement local et régional dans les domaines d'intérêt commun.

Par la suite, la délégation espagnole a suivi une présentation à la commune de Laâyoune sur le programme de développement de la commune couvrant les différents projets de développement inscrits dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud lancé par SM le Roi Mohammed VI en 2015, d'autant plus qu'elle s'est informée du rôle de cette instance

élue en matière de gestion de la chose locale.

En outre, les membres de la délégation ont suivi un exposé présenté par le directeur du Centre régional d'investissement (CRI), Mohamed Jifer, dans lequel il a détaillé, chiffres à l'appui, les principaux secteurs productifs de la région qui vont de la pêche maritime à l'agriculture, en passant par le secteur des énergies renouvelables, en particulier l'énorme potentiel dans l'hydrogène vert et ses dérivés.

M. Jifer a aussi passé en revue les indicateurs macro-économiques de la région, les principaux avantages concurrentiels, l'offre foncière diversifiée, la banque de projets multisectoriels et les différents projets structurants de la région.

Il a aussi mis la lumière sur les nouvelles attributions du CRI et son rôle dans la promotion territoriale de la région.

Au cours de ce déplacement, les membres de la délégation espagnole ont effectué des visites de terrain à plusieurs projets socio-éducatifs, économiques, culturels et sportifs, où ils ont constaté de visu les efforts soutenus déployés en faveur d'un développement intégré de la région.

# Signature à Rabat d'un MoU entre l'INPPLC et la Commission coréenne de lutte contre la corruption et des droits civiques

Un mémorandum d'entente a été signé, mardi à Rabat, entre l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC) et la Commission de lutte contre la corruption et des droits civiques de Corée, visant à renforcer la coopération entre les deux parties dans le domaine de la probité et de la lutte contre la corruption.

Paraphé par le président du l'INPPLC, Mohamed Benalilou, et le président de la Commission de lutte contre la corruption et des droits civiques en République de Corée, Ryu Chul Whan, ce MoU vise à renforcer la coopération dans le domaine de la promotion de l'éthique et la lutte contre la corruption, conformément aux législations nationales des deux pays et les conventions internationales dont ils sont partie.

Ce MoU incarne la conviction des deux parties quant aux dangers exercés par la corruption sur le progrès et la sécurité des sociétés, et de la nécessité de développer la coopération internationale dans les domaines liés à la lutte contre la corruption et de promouvoir les valeurs éthiques et les procédures à même de garantir la transparence et la probité.

Il reflète également leur détermination à développer des mécanismes appropriés pour la mise en œuvre des dispositions de la Convention des Nations unies contre la corruption de 2003, notamment en encourageant les Etats parties à la Convention à sceller des accords bilatéraux afin de renforcer l'effi-

cacité de la coopération dans le domaine.

Dans ce contexte, M. Benalilou a indiqué que cette signature constitue une importante opportunité pour tirer parti de l'expertise accumulée par la Corée dans la lutte contre la corruption, en particulier dans le domaine des indicateurs de mesure de la probité.

Il a relevé, dans une déclaration à la presse, que le concept national développé par la Corée en matière de probité permettra d'accéder puis de bénéficier de l'expérience de ce pays dans le domaine de la lutte et la prévention de la corruption.

Après avoir mis en avant l'effort inlassable fourni par l'INPPLC pour bénéficier des expériences réussies à travers le monde, M. Benalilou a souligné que cette signature reflète également la mise en œuvre des recommandations de la Convention des Nations unies contre la corruption qui stipule la nécessité de créer des réseaux par le biais d'actions conjointes.

M. Ryu a, de son côté, noté que ce MoU constitue une étape pratique importante dans le cadre du processus de coopération entre les deux parties en matière de lutte et de prévention de la corruption, saluant la solidité des liens d'amitié séculaire réunissant les deux pays.

Le responsable coréen a souligné que cette initiative prévoit le renforcement des capacités de lutte contre la corruption et l'échange d'expériences, dans la perspective de renforcer les valeurs d'intégrité et de transparence des sociétés respectives.

Les domaines de coopération bilatérale englobent l'échange d'expériences, des meil-



leurs pratiques et des leçons apprises en matière de lutte et de prévention de la corruption, le développement de programmes de formation technique afin de hisser les capacités des deux parties, notamment en ce qui concerne le renforcement des mesures de prévention et de lutte contre la corruption, le soutien à la mise en œuvre de programmes d'éducation et de formation, outre l'organisation conjointe de conférences et d'ateliers autour de sujets liés à la transparence, la pro-

bité et la lutte contre la corruption.

La Commission de lutte contre la corruption et des droits civiques de Corée est un organe ayant prouvé son efficacité dans la lutte contre la corruption dans le pays, avec le développement d'un indicateur national de mesure de la probité dont peut bénéficier l'INPPLC pour la mise en place d'un indicateur similaire, contribuant à élaborer des politiques efficaces dans ce domaine, a-t-il soutenu.

## Lancement des consultations euro-méditerranéennes sur le Nouveau pacte pour la Méditerranée

Les Cercles de consultation de la Commission d'étude euro-méditerranéenne (EuroMeSCo) sur le Nouveau pacte pour la Méditerranée ont entamé, mardi à Salé, leurs travaux en présence d'un parterre de hauts responsables européens, de décideurs politiques, d'experts et d'acteurs de la société civile, avec pour objectifs de consolider le dialogue euro-méditerranéen et de définir des solutions partagées aux défis communs de la région méditerranéenne.

Organisée par le Policy Center for the New South (PCNS) et l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed), cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet "Soutien à la réflexion et aux consultations sur le Pacte pour la Méditerranée", en vue de proposer une approche renouvelée, pragmatique et inclusive pour renforcer la coopération entre l'Union européenne et ses partenaires du voisinage Sud.

Dans son allocution à cette occasion, Karim El Aynaoui, président exécutif du PCNS, a souligné l'importance d'engager une réflexion approfondie sur l'avenir des relations euro-méditerranéennes, ajoutant que le moment est particulièrement propice pour repenser ces relations et pour que les pays réévaluent plus largement leur politique étrangère.

M. El Aynaoui a relevé que des espaces de dialogue stratégique sont en train de se créer et que la politique reprend aujourd'hui une place

centrale, dans un sens moderne, favorisant des échanges plus poussés sur la nature des relations à établir, les valeurs à partager et les moyens de dépasser les difficultés accumulées au fil des années.

Mettant en avant l'intérêt croissant des acteurs de la rive Sud de la Méditerranée pour ce type de discussions, il a affirmé que de nombreux partenaires sont prêts à s'engager sur divers sujets et dans un cadre de coopération renouvelé. A cet égard, il a salué l'initiative de l'Union européenne de revoir son approche à travers le Nouveau pacte pour la Méditerranée, soulignant que cette dynamique répond à une attente forte dans la région.

De son côté, Seven Florins, président exécutif de l'IEMed, a mis en avant le rôle central joué depuis trois décennies par le réseau EuroMeSCo et l'IEMed dans la promotion du dialogue, de la recherche et du plaidoyer en faveur d'un renforcement des liens entre l'Europe et son voisinage méridional.

M. Florins a insisté sur l'importance cruciale de l'expertise indépendante et de la coopération multilatérale pour relever les défis communs, dans un contexte géopolitique marqué par des conflits, l'urgence climatique, les disparités économiques et les transitions sociales.

Il a exprimé le soutien de son institution à la réflexion autour d'un Nouveau pacte pour la Méditerranée, plaçant pour une approche in-

clusive, participative et tournée vers l'avenir, impliquant pleinement les partenaires du Sud. Ce pacte, a-t-il estimé, doit aller au-delà de la simple conception pour favoriser l'implication active des acteurs de la région et mobiliser les efforts en vue de sa mise en œuvre effective.

A cet égard, il a fait savoir qu'un large exercice de consultation en ligne, à l'échelle régionale, a été mené révélant des résultats préliminaires significatifs. Selon ces premières données, près de 80% des experts du voisinage Sud considèrent l'Union européenne comme l'acteur principal de la région, tandis qu'une majorité estime que le partenariat UE-voisinage Sud recèle un fort potentiel, notamment en matière de réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), de croissance économique et de consolidation des alliances géopolitiques.

Intervenant à cette occasion, Stefano Sannino, directeur général pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et le Golfe à la Commission européenne, a mis en avant l'importance du nouveau dispositif mis en place par la Commission, qui consacre pour la première fois un portefeuille exclusivement dédié à la région méditerranéenne, soulignant que ceci reflète l'intérêt particulier accordé par la présidente de la Commission européenne à cette zone stratégique, marquant ainsi une évolution inédite dans la structuration des relations euro-méditerranéennes.

néennes.

Dans ce cadre, il a rappelé que l'élaboration d'un Pacte pour la Méditerranée s'appuierait sur les acquis de l'Agenda 2021 pour la Méditerranée.

La Commission privilégie une approche consultative avant la finalisation de ce document stratégique, en menant des concertations avec les gouvernements des pays du voisinage Sud et les acteurs de la société civile, afin de mieux cerner les attentes et les priorités de la région, a-t-il précisé.

M. Sannino a relevé que ces consultations ont révélé une demande forte pour des actions concrètes et pragmatiques, visant à dépasser les approches théoriques au profit de projets tangibles susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations. Il a ainsi insisté sur la nécessité de privilégier des initiatives à impact direct, en particulier dans les domaines de l'énergie, de l'économie verte, de la coopération universitaire et de la dimension culturelle, avec une attention particulière portée à la jeunesse.

Les conclusions de ces consultations, seront prises en considération dans l'élaboration du Nouveau pacte pour la Méditerranée, en amont de son adoption prévue à l'occasion du 30e anniversaire du Processus de Barcelone, en vue de renforcer le partenariat euro-méditerranéen et de contribuer à la sécurité et au bien-être des deux rives de la Méditerranée.

## Hassan Tariq : Les réunions de l'Institut international de l'Ombudsman à Rabat est une reconnaissance du leadership politique et institutionnel du Maroc

La tenue à Rabat des réunions des instances décisionnelles de l'Institut international de l'Ombudsman (IIO) constitue une reconnaissance du leadership politique, institutionnel et administratif du Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a indiqué, mardi à Rabat, le Médiateur du Royaume, Hassan Tariq.

S'exprimant à l'ouverture de la réunion du Conseil administratif de l'IIO, organisée dans le cadre des réunions des instances décisionnelles de l'Institut, tenues du 12 au 14 mai à Rabat, M. Tariq a relevé que ce modèle marocain consacre la citoyenneté de proximité à travers le renforcement de la justice administrative, l'indépendance des institutions nationales et la constitutionnalisation de la médiation institutionnelle.

L'Institution du Médiateur du Royaume occupe une place importante au sein de l'IIO, ayant noué d'excellentes relations avec ses homologues internationaux et pris part à de nombreuses activités, ce qui lui a permis de se positionner activement au sein des organes de cette organisation internationale, a-t-il assuré.

Faisant part de sa gratitude pour la confiance accordée à l'Institution du Médiateur du Royaume pour l'accueil des réunions de l'IIO, M. Tariq a souligné que ces rencontres constituent une nouvelle opportunité de consolider les liens de coopération entre les institutions des Ombudsmans et Médiateurs à l'échelle internationale, offrant un espace privilégié d'échange de visions, d'idées et d'expériences entre les membres.

De son côté, la présidente de l'IIO, Nashieli Ramirez Hernandez, a indiqué que cette réunion reflète l'engagement de



l'Institution du Médiateur du Royaume en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme.

Cette réunion constitue un rendez-vous annuel majeur pour l'Institut, offrant une occasion précieuse d'échanger avec l'ensemble des participants autour de thématiques d'envergure mondiale, a fait remarquer Mme Ramirez Hernandez.

Elle a par ailleurs tenu à rappeler que l'IIO forme, à travers les institutions nationales et locales œuvrant sans relâche dans leurs sphères respectives, un réseau diversifié uni par un objectif commun, à savoir la défense des droits de l'Homme

et la promotion de la bonne gouvernance.

Pour sa part, le secrétaire général de l'IIO, Bernhard Achitz, a noté que cette rencontre réunit des institutions de médiation du monde entier, qui partagent leurs expériences et discutent de modèles de bonnes pratiques, dans le but de renforcer l'efficacité de l'action de l'Institut.

Les échanges porteront également sur les droits de l'Homme et leur protection, a-t-il précisé, assurant que les institutions de médiation jouent, dans plusieurs pays, un rôle essentiel de défenseurs des droits fondamentaux.

Cet événement international revêt une

grande importance en termes de participation, en réunissant des médiateurs et des Ombudsmans de 16 pays d'Afrique, d'Asie-Pacifique, d'Europe, des Caraïbes, d'Amérique latine et d'Amérique du Nord.

Les participants se pencheront sur nombre de questions centrales touchant au développement de la médiation institutionnelle, aux mécanismes de coopération internationale ainsi qu'à la prospection des perspectives pour renforcer les performances de l'IIO et améliorer sa capacité à accompagner les mutations mondiales en lien avec les droits de l'Homme et la gouvernance, entre autres.

## Conclave mondial à Marrakech sur la propriété intellectuelle et l'accès aux médicaments

Une centaine d'experts en santé publique, juristes, décideurs politiques, chercheurs, activistes et représentants d'organisations se sont donné rendez-vous pour participer au 3e Sommet mondial sur la propriété intellectuelle et l'accès aux médicaments (GSIPA2M), dont les travaux se sont ouverts mardi à Marrakech.

Organisé par l'Association pour l'accès aux traitements ITPC-MENA, en partenariat avec plusieurs institutions et réseaux internationaux, GSIPA2M 2025 se tient à un moment crucial, soit trente ans après l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce (ADPIC/TRIPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

A cette occasion, les intervenants ont mis l'accent sur les enjeux mon-

diaux liés à l'accord ADPIC et aux monopoles pharmaceutiques, ainsi que sur les antiviraux, les anticancéreux, les vaccins, les outils de diagnostic et les défis spécifiques aux épidémies négligées.

Les participants ont également partagé les expériences et les résistances locales en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans la région MENA et discuté de l'utilisation des flexibilités ADPIC, des réformes législatives, des litiges en propriété intellectuelle et du plaider communautaire.

Dans une déclaration à la presse, Othmane Marrakchi, chargé de plaider ITPC MENA, a indiqué que la communauté internationale se réunit dans le cadre de ce sommet pour faire le bilan des 30 ans de travail de l'OMC sur la propriété intellectuelle et l'accès

aux médicaments, mais aussi pour tirer la sonnette d'alarme sur le manque d'équilibre entre le droit légitime de propriété intellectuelle et l'accès aux soins et à la santé, qui constitue également un droit universel.

Ainsi, a-t-il relevé, des représentants politiques et institutionnels et des professionnels issus de 24 pays participent à ce conclave pour échanger sur les bonnes pratiques afin de garantir l'accès aux soins et aux médicaments pour les populations, notamment dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Cet événement permet aux participants d'explorer l'intersection entre propriété intellectuelle, innovation, financement et santé publique, tout en faisant le bilan des actions et des initiatives entreprises par l'OMC depuis sa création, a souligné, de son côté, Ab-

delmajid Belaiche, consultant en industrie pharmaceutique et analyste des marchés pharmaceutiques.

Ce sommet constitue également une occasion pour débattre des coûts des médicaments et d'un accès équitable aux soins sans compromettre l'équilibre financier du système de santé, a-t-il précisé.

A l'image des éditions précédentes, GSIPA2M 2025, qui se poursuivra jusqu'au 15 mai, offre une plateforme unique de convergence entre scientifiques, institutions multilatérales, activistes communautaires, avocats et décideurs.

Il vise à faire émerger des recommandations concrètes pour réformer les règles du commerce international et replacer la santé publique au centre des priorités politiques.



**Vous êtes invité par le CCME pour présenter votre livre *La voie libre : Parcours d'une vie*. Quelle impression cela vous fait ?**

Franchement, je suis ravi d'être ici. C'est la première fois que je participe à ce salon, et je suis impressionné par l'ampleur de l'événement et le nombre de visiteurs, surtout les jeunes. C'est extraordinaire. Cela me réchauffe le cœur de voir que les Marocains, notamment la jeunesse, ont une telle passion pour la lecture.

Je suis ici pour lancer mes mémoires et c'est un moment très spécial pour moi.

**Pourquoi avoir choisi de publier vos mémoires maintenant ?**

J'ai voulu partager mon parcours pour inspirer les jeunes Marocains. Mon livre raconte mon histoire, depuis ma naissance à Casablanca jusqu'à mon travail à la Maison Blanche, en passant par les nombreuses étapes de ma vie scientifique, notamment ma participation à la création du vaccin contre le Covid-19.

Un des messages principaux de ce livre, c'est que mon parcours n'a pas été linéaire. J'ai souvent fait des choix risqués, parfois à contre-courant, mais toujours guidés par ma passion pour la biologie et la science.

J'ai vécu en Belgique, aux Etats-Unis, en Angleterre... et par-tout, j'ai poursuivi cette passion. Ce que je veux dire aux jeunes, c'est de ne jamais dire « je ne peux pas ». Il y a toujours un chemin. On n'arrive pas à un objectif d'un

seul coup. Il faut de l'énergie, de la passion, et des décisions courageuses. C'est un cercle vertueux.

**Votre parcours de scientifique est exceptionnel. Pensez-vous que le hasard y a joué un rôle ?**

Oui, il y a eu beaucoup de hasards. Par exemple, ma mère est tombée malade au moment où je devais partir étudier en France. Cela m'a amené en Belgique. Je voulais faire la médecine, mais j'ai raté l'inscription. On m'a proposé la biologie. C'était un concours de circonstances.

Mon professeur d'immunologie m'a transmis sa passion, et depuis, je n'ai jamais quitté cette voie.

Plus tard, ma compagne souhaitait faire son doctorat aux Etats-Unis, je l'ai suivie... et c'est ainsi que je me suis retrouvé là-bas. Beaucoup d'événements de ma vie ont été le fruit du hasard, mais j'ai toujours pris le risque d'y croire. Ce sont ces choix qui m'ont mené là où je suis aujourd'hui. Je n'ai jamais eu peur du changement.

**Dans quelle langue avez-vous publié *La voie libre : Parcours d'une vie* ?**

La version originale est en anglais, mais j'ai tenu à ce qu'il soit publié aussi en français et en arabe pour être accessible au Maroc. C'était essentiel pour moi.

**Quelle différence avez-vous ressentie entre l'écriture de vos mémoires et votre travail scientifique ?**

En science, tout est basé sur des

## Moncef Slaoui aux jeunes Marocains : *Croyez en vous, n'ayez pas peur de rêver grand*

*En marge du Salon international de l'édition et du livre de Rabat (SIEL), organisé par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), Libé a rencontré le chercheur Moncef Slaoui, invité d'honneur, à l'occasion de la sortie de son livre «*La voie libre : Parcours d'une vie*».*

*Moncef Slaoui y retrace son parcours impressionnant : de son enfance à Casablanca jusqu'à sa nomination à la tête de l'opération "Warp Speed" aux Etats-Unis, visant à accélérer le développement de vaccins contre le Covid-19. Cette mission lui a été confiée par le président Donald Trump.*

faits et des données. C'est très rigoureux, presque mathématique.

Mais écrire mes mémoires, c'était autre chose. Il s'agissait de partager mes émotions, ma vulnérabilité, mes forces, mes réussites... mais aussi mes échecs, qui font partie de l'apprentissage.

J'ai coécrit ce livre avec l'auteur américain Andrew Zimmern. Nous avons travaillé pendant deux ans et demi autour de sept grands axes thématiques. Ce fut une expérience humaine très forte. Cela m'a permis de revivre mon enfance, mon parcours, mes origines. Un vrai retour aux sources.

**Pendant la pandémie, vous avez accepté de diriger l'opération "Warp Speed" pour développer un vaccin contre le Covid-19. Un défi immense. Pourquoi avoir pris ce risque, alors que d'autres l'ont refusé ?**

Le vrai risque n'était pas pour moi personnellement. Il était pour l'humanité entière. Des milliers de personnes mouraient chaque jour, l'économie mondiale s'effondrait. Les Etats-Unis perdaient 23 milliards de dollars par jour.

J'ai senti qu'il fallait agir. Les Américains m'ont donné tous les moyens nécessaires, contrairement aux Européens qui ont hésité. C'était une guerre contre la pire des pandémies, et il fallait y aller avec les mêmes moyens qu'on déploierait pour un conflit militaire.

J'ai pris mes responsabilités. Grâce à mes 30 ans d'expérience en recherche biologique et mes

collaborations avec des géants comme Moderna, j'étais convaincu que c'était possible. Et on l'a fait.

**Dans votre livre, vous parlez de votre père, que vous accompagniez d'Agadir à Rabat pour ses affaires. Ce goût du risque, de l'entrepreneuriat «à la marocaine», vous vient-il de lui ?**

Absolument. Mon père était un modèle. Il travaillait dur, n'avait peur de rien, et il me disait toujours : «Ne dis pas que mon père était quelqu'un, mais montre ce que tu sais faire toi-même».

Cette phrase m'a profondément marqué. Elle m'a appris à ne pas avoir peur de l'échec, à toujours aller de l'avant.

**Ce refus de l'échec, vous l'avez aussi noté en ce qui concerne l'équipe nationale de football lors de la Coupe du monde ?**

Oui, regardez notre performance au Qatar. Avant 2022, le Maroc avait participé cinq fois à la Coupe du monde, sans dépasser certains caps. Mais cette fois, c'était différent.

Pour les Marocains, ce n'était pas seulement un événement sportif. C'était une renaissance collective, une fierté nationale, une victoire culturelle et identitaire.

Cette réussite a montré que tout est possible. Et c'est le même message que je veux transmettre aux jeunes : croyez en vous, n'ayez pas peur de rêver grand.

**Rabat : Entretien réalisé par Youssef Lahlali**



## Trump rencontre le président syrien après avoir levé les sanctions contre Damas



Donald Trump devait rencontrer mercredi à Ryad le président syrien islamiste Ahmad al-Chareh après avoir annoncé un spectaculaire levé des sanctions contre Damas qui a salué un "tournant décisif".

Le président des Etats-Unis devait se rendre ensuite au Qatar voisin. La première journée mardi de la tournée de Donald Trump dans le Golfe - après l'Arabie saoudite et le Qatar, il se rendra aux Emirats arabes unis - a été très économique, avec des annonces de faramineux investissements saoudiens.

La tonalité devait être diplomatique mercredi, autour de cette rencontre avec le président syrien par intérim Chareh.

La Maison Blanche a évoqué un rapide geste de courtoisie: Donald Trump a "accepté de saluer" le nouveau chef de l'Etat syrien arrivé au pouvoir en décembre à la

tête d'une coalition de forces islamistes qui ont renversé Bachar al-Assad.

Mais les deux dirigeants devaient avoir beaucoup à se dire après que l'Américain a annoncé mardi qu'il allait "ordonner l'arrêt des sanctions contre la Syrie" en vigueur depuis des décennies et renforcées sous le pouvoir d'Assad.

M. Trump a vanté le fait que ce geste fort pourrait "donner (à la Syrie) une chance de grandeur", en allusion à son fameux slogan "Rendre sa grandeur à l'Amérique".

Il s'agit d'un "tournant décisif", s'est réjouie la diplomatie syrienne après que l'Union européenne, le Royaume-Uni et le Canada ont déjà assoupli leurs propres régimes de sanctions.

M. Chareh avait aussi été reçu avec les honneurs à l'Élysée par le président français Emmanuel Macron qui l'avait exhorté

le 7 mai à protéger "tous les Syriens sans exception" face aux violences et exactions entre diverses communautés syriennes.

"Bonne chance à la Syrie", a proclamé Donald Trump avec cette levée spectaculaire des sanctions, réclamée par le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane.

Le tempétueux milliardaire américain avait plaidé lundi pour "un nouveau départ" pour Damas.

La brève rencontre Trump-Chareh devait avoir lieu malgré les réticences d'Israël, allié indéfectible des Etats-Unis qui frappe en Syrie depuis bien avant la chute du régime d'Assad.

Le nouveau pouvoir islamiste syrien cherche à reconstruire le pays ravagé par près de 14 années de guerre civile.

Le président américain, qui a livré mardi une louange appuyée des régimes de

la région, en fustigeant les stratégies diplomatiques occidentales, aura aussi l'occasion de s'entretenir en Arabie saoudite avec des dirigeants des pays du Conseil de coopération du Golfe.

C'est-à-dire l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn, le Qatar, le Koweït et Oman, autant d'Etats en pleine transformation économique et dont le poids diplomatique déborde largement désormais la seule région du Golfe.

La Syrie, donc, mais aussi les discussions avec l'Iran pourraient être abordées par le président américain et ses interlocuteurs, tout comme la guerre dans la bande de Gaza ou contre les Houthis du Yémen.

Reste que Donald Trump, qui mène une diplomatie résolument transactionnelle, vient d'abord dans la région pour signer de gros accords économiques.

En Arabie saoudite, la Maison Blanche a clamé avoir glané pour 600 milliards de dollars d'investissements, avec d'énormes contrats d'armement ou des projets dans l'intelligence artificielle et l'énergie.

Ryad a déployé tous ses fastes pour Donald Trump, et Doha, où il devait se rendre plus tard mercredi, devrait faire de même.

Mais les échanges de l'ancien promoteur immobilier avec les dirigeants qataris auront pour arrière-plan un scandale politique qui couve à Washington.

L'opposition démocrate aux Etats-Unis, qui lui reproche d'avoir accepté "le plus gros pot-de-vin étranger de l'histoire récente", entend retarder certaines nominations présidentielles au Sénat.

En cause: un Boeing 747-8 offert à Donald Trump par la famille royale qatarie pour remplacer au moins provisoirement son avion officiel, et pour l'utiliser après son mandat.

Le président a répliqué que l'avion était un "cadeau temporaire".

Au-delà des soupçons de corruption que suscite ce cadeau de très grande valeur, l'offre qatarie a suscité des interrogations sur la sécurité de l'appareil qui transportera le président de la première puissance mondiale.

## Nucléaire: L'Iran annonce des pourparlers avec les Européens probablement vendredi

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a déclaré mercredi qu'une nouvelle session de pourparlers sur le nucléaire avec l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni se tiendrait probablement vendredi en Turquie.

"La prochaine série de négociations au niveau des vice-ministres des Affaires étrangères devrait, je crois, se tenir vendredi à Istanbul", a-t-il déclaré aux journalistes en marge de la réunion hebdomadaire du cabinet à Téhéran.

Plusieurs sources diplomatiques françaises

ont confirmé à l'AFP que des discussions "auront lieu vendredi à Istanbul au niveau des directeurs politiques".

Une réunion entre l'Iran et les trois pays européens devait se tenir le 2 mai mais a été reportée.

La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ainsi que la Chine et la Russie, sont parties prenantes de l'accord conclu en 2015 avec l'Iran, prévoyant un encadrement des activités nucléaires iraniennes en échange d'une levée des sanctions internationales.

Le texte est devenu de facto caduc à la suite de la décision unilatérale des Etats-Unis de s'en retirer trois ans plus tard, sous la première présidence de Donald Trump.

Dans une tribune publiée dimanche sur le site de l'hebdomadaire français Le Point, M. Araghchi a mis en garde les pays européens contre leur "stratégie de confrontation".

Fin avril, son homologue français Jean-Noël Barrot a affirmé que le groupe E3 (Allemagne, France, Royaume-Uni) n'hésiterait "pas une seule seconde" à rétablir des sanc-

tions contre Téhéran si la sécurité européenne était menacée par le programme nucléaire iranien.

L'Iran et les Etats-Unis, qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis 1980, ont tenu depuis le 12 avril quatre sessions de pourparlers sous médiation omanaise.

Ces pourparlers visent à conclure un nouvel accord censé empêcher l'Iran de se doter de l'arme atomique, une ambition que Téhéran a toujours niée, en échange d'une levée des sanctions qui paralysent son économie.

# Reprise de violents combats entre groupes armés rivaux dans la capitale libyenne

De violents affrontements ont de nouveau opposé des groupes armés rivaux à Tripoli dans la nuit et se poursuivaient mercredi dans plusieurs secteurs densément habités, après des combats ces derniers jours ayant fait au moins six morts, selon des sources sécuritaires.

"Les affrontements ont repris dans Tripoli, à grande échelle cette fois, s'étendant à plusieurs secteurs, entre la Force Radaa et la Brigade 444", a indiqué à l'AFP un responsable du ministère de l'Intérieur, évoquant des combats à l'arme lourde (mitrailleuses et lance-roquettes).

La Force Radaa n'est pas sous l'autorité du Premier ministre du gouvernement de Tripoli, Abdelhamid Dbeibah, tandis que la Brigade 444, rattachée au ministère de la Défense, le soutient.

Mardi, M. Dbeibah a annoncé la dissolution de Radaa, en même temps que le démantèlement d'organes sécuritaires contrôlés auparavant par un autre puissant groupe armé, la SSA (Autorité de soutien à la stabilité) dont le chef Abdelghani "Gheniwa" el-Kikli, a été tué lundi soir.

Aucun bilan n'a été donné sur des victimes ou des blessés lors des nouveaux affrontements.

De fortes déflagrations ont été entendues dans toute la ville surtout dans l'ouest et le sud de Tripoli, où des groupes "partisans de la Force Radaa sont venus en renfort face aux forces de la Brigade



444", selon une source sécuritaire.

Selon une autre source informée de la situation, un groupe armé de Zawiya, à 45 km à l'ouest de Tripoli, serait entré dans un quartier de l'ouest de Tripoli "pour prêter main forte à Radaa".

Des internautes ont diffusé des images de voitures en flammes, d'immeubles touchés par des tirs.

Dans la nuit de lundi à mardi, au moins

six personnes avaient été tuées, selon un bilan officiel, lors de violents combats entre groupes armés rivaux. Les affrontements avaient suivi l'annonce dès lundi soir de la mort de "Gheniwa", à la tête du plus puissant groupe armé de Tripoli, tué dans des circonstances non élucidées alors qu'il était venu pour une médiation dans une caserne de la Brigade 444.

Minée par les divisions depuis la chute

et la mort de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est gouvernée par deux exécutifs rivaux: celui de M. Dbeibah reconnu par l'ONU, et un autre dans l'est, contrôlé par le maréchal Khalifa Haftar.

Malgré un relatif retour au calme ces dernières années, des luttes d'influence opposent régulièrement une myriade de groupes armés, particulièrement actifs à Tripoli et dans l'ouest.

# La détente se précise entre l'Inde et le Pakistan



Le Pakistan a remis mercredi à l'Inde un de ses soldats capturé sur son territoire, nouveau signe de détente entre les deux puissances nucléaires, à peine sorties de leur confrontation militaire la plus grave des deux dernières décennies.

Conclu samedi après quatre jours d'attaques et de contre-attaques de missiles, d'artillerie et de drones de part et d'autre de leur frontière, le cessez-le-feu entre les deux pays a été globalement respecté depuis.

Mercredi, Islamabad a remis à New Delhi

un garde-frontière fait prisonnier le lendemain de l'attentat meurtrier commis le 22 avril au Cachemire indien, qui a précipité les deux pays au bord de la guerre ouverte.

Le soldat Purnam Kumar Shaw s'était retrouvé "par inadvertance en territoire pakistanais alors qu'il était en mission dans le secteur de Ferozepur le 23 avril 2025", selon le commandement des gardes-frontière indiens (BSF).

Dans la nuit du 6 au 7 mai, l'Inde a tiré des missiles sur des sites pakistanais qui abritent, selon elle, des rebelles liés au groupe jihadiste

qu'elle soupçonne d'être l'auteur de l'attaque qui a fait 26 morts le 22 avril à Pahalgalam.

Le Pakistan, qui a nié toute responsabilité dans cette attaque, a aussitôt riposté.

Pendant quatre jours, les deux armées ont échangé tirs d'artillerie, frappes de missiles et attaques de drones. Jusqu'à un cessez-le-feu annoncé samedi à la surprise générale par le président américain Donald Trump.

Dans son dernier bilan publié mardi, l'armée pakistanaise a affirmé que les combats avaient causé la mort de 40 civils, dont 15 enfants.

L'Inde a pour sa part fait état de 16 civils et cinq soldats tués sur son territoire.

Des hauts responsables des deux armées ont échangé au téléphone lundi soir au sujet de la situation militaire à la frontière.

Selon l'état-major indien, ils se sont notamment "mis d'accord pour (...) réfléchir à des mesures immédiates pour réduire le nombre de soldats déployés sur les frontières".

Malgré cette détente sur le front, la rhétorique est restée très martiale, l'Inde comme le Pakistan assurant qu'ils ne baissaient pas la garde.

"Si une autre attaque terroriste vise l'Inde, nous lui apporterons une réponse ferme", a averti lundi soir le Premier ministre indien Narendra Modi, un ultranationaliste hindou, dans un discours au pays.

Le ministère pakistanais des Affaires étrangères a qualifié mardi le discours de M. Modi de "provocateur" et rempli "de faux narratifs pour justifier l'agression".

"Toute nouvelle tentative de défier la souveraineté du Pakistan ou son intégrité territoriale suscitera une réponse rapide, globale et décisive", a souligné l'armée pakistanaise.

L'Inde et le Pakistan se disputent la souveraineté de l'ensemble du Cachemire depuis leur partition sanglante à leur indépendance en 1947.

Le sort de ce territoire himalayen, peuplé en majorité de musulmans, a suscité plusieurs guerres entre les deux pays. Depuis 1989, sa partie indienne est le théâtre d'une insurrection séparatiste meurtrière.

Malgré une invitation américaine à négocier sur le sujet avec Islamabad, Narendra Modi a catégoriquement exclu toute discussion lundi soir dans son discours.

Signe d'un lent retour à la normale, les écoles ont rouvert des deux côtés de la frontière.

"Des obus sont tombés près de notre maison qui a été touchée par des éclats, mais j'ai dit à ma famille que je retournais à l'école (...) Je n'ai pas peur", a déclaré à l'AFP Syeda Zohra Kazmi, 13 ans, une collégienne pakistanaise de Chakothi.

Côté indien, les dizaines de milliers d'habitants qui avaient fui les bombes ont commencé à rentrer dans leurs villages. Chez nombre d'entre eux, la peur est toujours là.

"Je suis pressé de rentrer parce que si je n'ouvre pas mon magasin, je perds de l'argent", a confié Krishan Lal, un tailleur de 50 ans réfugié dans un camp de Jammu. "Mais beaucoup pensent que la guerre n'est pas finie".

# Economie

## Finalisation du tracé du Gazoduc Nigeria-Maroc

La ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Leila Benali, a annoncé, mardi à Rabat, que l'étude de faisabilité et les études d'ingénierie préliminaires du projet de Gazoduc Afrique-Atlantique (Nigeria-Maroc) ont été achevées, outre la détermination du tracé optimal du gazoduc.

Lors de la séance hebdomadaire des questions orales à la Chambre des conseillers, Mme Benali a précisé que les travaux sur ce projet seront réalisés par phases, notant qu'il est procédé actuellement à la création d'une "société à vocation spéciale" entre les parties marocaine et nigérienne, en plus de la préparation de la décision finale d'investissement, qui devrait être rendue d'ici la fin de l'année en cours.

Dans ce contexte, la ministre a déclaré que lors de la dernière réunion ministérielle sur le sujet, l'accord gouvernemental des Etats membres relatif au projet a été approuvé, ainsi que l'accord du pays hôte, rapporte la MAP.

Et de souligner que ce projet, dont l'enveloppe est estimée à environ 25 milliards de dollars, est un catalyseur de développement économique, industriel et numérique, un pilier de création d'emplois et une pierre angulaire pour transformer le Maroc en un corridor majeur reliant l'Europe, l'Afrique et le bassin atlantique.

Parallèlement à ce projet, le gouvernement a lancé en avril dernier un appel à manifestation d'intérêt pour développer l'infrastructure nationale de gaz naturel, qui reliera le port de Nador à Kénitra et Mohammedia, jusqu'à Dakhla, dans l'objectif de se connecter au Gazoduc Afrique-Atlantique (Nigeria-Maroc).

Ce projet fournira des infrastructures s'étendant sur 6.000 kilomètres à travers plusieurs pays africains, avec une capacité comprise entre 15 et 30 milliards de mètres cubes de gaz par an. Il permettra également de fournir de l'énergie à environ 400 millions de personnes dans 13 pays.

## Développement industriel

# Le Maroc plaide à Vienne pour une coopération Sud-Sud et triangulaire

Le Maroc a souligné, mardi à Vienne, l'importance de la coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire pour répondre aux besoins réels des pays en matière de développement, à l'occasion de la 41e session du Comité des programmes et des budgets de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUUDI).

Cette réponse doit se faire par la mise en œuvre de projets concrets et à fort impact pour soutenir le développement industriel et la croissance durable dans l'ensemble de l'Afrique, a affirmé l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Vienne, Azzeddine Farhane.

Dans son allocution à cette session, le diplomate a indiqué que le Maroc a évolué, passant du statut de bénéficiaire traditionnel de l'aide à un rôle de plus en plus actif dans la coopération Sud-Sud, reliant l'Europe, le monde arabe et l'Afrique, rapporte la MAP.

Avec des bases industrielles solides et des stratégies tournées vers l'avenir, le Royaume contribue de manière significative à l'intégration régionale et s'efforce de servir de modèle pour un développement inclusif et axé sur l'innovation, a soutenu M. Farhane.

Dans ce contexte, et dans le but de promouvoir l'échange de connaissances et le renforcement des capacités à travers la coopération transfrontalière, le Maroc a réaffirmé son engagement en faveur de l'intégration régionale en organisant, en avril dernier, la troisième édition de GITEX Africa Morocco, à Marrakech, l'un des plus grands événements d'Afrique consacrés à la technologie et aux startups, a-t-il rappelé.

Axé sur l'innovation ouverte, l'intelligence artificielle, la fintech et le développement des talents, cet événement a fourni une plateforme pour renforcer davantage les liens régionaux et favoriser un avenir numérique plus connecté et inclusif pour l'Afrique, a noté M. Farhane.



Dans le cadre de cet engagement, le Maroc prend part à plusieurs initiatives, notamment Cleantech Morocco, un programme mis en œuvre en coopération avec l'ONUUDI et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui promeut les technologies vertes et les modèles commerciaux durables tout en contribuant à orienter les investissements stratégiques vers des secteurs clés.

"Le Maroc est prêt à partager cette expérience réussie avec les pays partenaires, en particulier en Afrique, par le biais d'une coopération Sud-Sud renforcée dans le domaine de l'efficacité énergétique industrielle et du déploiement de solutions techniques adaptées au contexte", a-t-il assuré.

L'ambassadeur a, d'autre part, relevé qu'en cette ère de transformation industrielle rapide, stimulée par l'innovation technologique et les impératifs environnementaux et sociaux croissants, "il est plus crucial que jamais d'investir dans des solutions durables, inclusives et tournées vers l'avenir".

Dans ce sens, le Maroc se félicite de son "partenariat étroit" avec l'ONUUDI, "fondé sur une vision partagée du développement équitable et responsable", a-t-il ajouté.

Ce partenariat s'est traduit par des actions concrètes, notamment la signature de déclarations conjointes pour promouvoir des initiatives industrielles collaboratives avec un fort accent sur la décarbonation et l'économie circulaire, a dit M. Farhane, estimant que "ces efforts reflètent notre ambition commune de construire des économies résilientes qui donnent la priorité à la durabilité et à l'équité sociale". Les projets de l'ONUUDI au Maroc sont pleinement alignés sur nos priorités nationales, en mettant l'accent sur la consommation durable, l'efficacité énergétique, l'hydrogène vert et les principes de l'économie circulaire, a-t-il poursuivi.

Conscient des défis liés à la décarbonation du secteur industriel, le Maroc en a fait une priorité nationale centrale. "Notre ambition est de construire une industrie verte et neutre en carbone tout en renforçant notre souveraineté énergétique", a-t-il expliqué.

Un exemple clé de cet engagement est le secteur automobile marocain, l'une des plateformes les plus décarbonées au monde, qui continue de battre des records de production et d'exportation, s'est félicité M. Farhane.

En 2024, le secteur a produit plus de 700.000 véhicules, soutenu par un écosystème robuste de plus de 260 fournisseurs, un taux d'intégration locale de 67%, et employant plus de 180.000 personnes. Il représente environ 25% des exportations totales du Maroc et prévoit d'atteindre un million de véhicules par an d'ici 2025, a-t-il fait valoir.

Le Maroc souligne également l'achèvement réussi du projet «Accélérateur pour l'efficacité énergétique dans l'industrie», mis en œuvre en partenariat avec l'ONUUDI et soutenu par la coopération allemande.

Depuis son lancement en 2022, le projet a aidé plus de 70 entreprises industrielles marocaines à adopter des technologies à faible émission de carbone, a formé 66 prestataires de services nationaux et a permis de réaliser des économies d'énergie annuelles en évitant plus de 18.000 tonnes d'émissions de carbone par an, a détaillé le diplomate.

En conclusion, le diplomate a réitéré le soutien du Maroc au mandat, aux programmes et aux initiatives de l'ONUUDI visant à accélérer le développement industriel inclusif et durable.

## Bourse/Actions : Les personnes morales marocaines et les OPCVM concentrent 68% du volume des transactions au T4-2024

Les interventions des personnes morales marocaines et des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), sur le compartiment des actions du marché central de la Bourse de Casablanca, ont cumulé 68% du volume des transactions au quatrième trimestre 2024, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Les personnes physiques marocaines arrivent en deuxième position avec une part de 23%, devant les investisseurs qui transitent par le réseau bancaire (4,6%) et les personnes morales étrangères (4,5%), précise l'AMMC dans son récent rapport sur le profil des investisseurs en Bourse.

Au détail, rapporte la MAP, les personnes morales

marocaines ont réalisé des achats et des ventes pour un montant équivalent de 7,8 milliards de dirhams (MMDH). Comparativement au T4-2023, leurs achats et ventes ont respectivement augmenté de 59,4% et 33,2%. Concernant les OPCVM, en position nette acheteuse, ils ont opéré des achats de 6,7 MMDH et des ventes de 5,2 MMDH. Par rapport à la même période de 2023, leurs achats et ventes sont en hausse respectivement de 47,8% et 102,2%.

Les personnes physiques marocaines ont, quant à elles, multiplié leurs achats de 2,6 fois par rapport au T4-2023 et les ont augmentés de 30,5% par rapport au T3-2024, pour un montant qui s'est élevé à 4,3 MMDH. Elles ont effectué des ventes pour un montant presque

similaire de 4,8 MMDH, en hausse de presque 3 fois par rapport au T4-2023 et de 45,7% comparativement au T3-2024.

S'agissant des investisseurs dont les ordres transitent via le réseau bancaire, ils ont augmenté leurs achats de 55,5% en glissement trimestriel et de 3,2 fois par rapport au T4-2023. Quant aux ventes, elles ont progressé de 19,5% par rapport au T3-2024 et de 63,4% par rapport au T4-2023.

Pour leur part, les personnes morales étrangères ont opéré des ventes de 1,1 MMDH, en hausse de 41,9% par rapport au T3-2024 et en baisse comparativement au T4-2023 (-3,4%). Elles ont réalisé des achats pour 726 millions de dirhams.

## Logistique

# Ghassane El Machrafi : Le projet de Zenata conçu pour répondre aux besoins de Casablanca les plus pressants

Le directeur général de l'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL), Ghassane El Machrafi, a souligné, mardi à Casablanca, que le projet d'envergure de la zone logistique de Zenata est conçu pour répondre aux besoins logistiques de la capitale économique les plus pressants.

Intervenant lors d'un panel sur "Le challenge logistique de Casablanca", tenu en marge du 12<sup>ème</sup> Salon international du transport et de la logistique pour l'Afrique et la Méditerranée (Logismed), M. El Machrafi a indiqué que depuis deux ans, l'AMDL a priorisé Casablanca en lançant le projet de Zenata, une zone logistique de 380 hectares connectée au port, pour un total d'un million de mètres carrés d'entrepôts en périphérie de la ville.

Selon lui, le terrain est désormais disponible, le processus d'appel d'offres pour les travaux sera lancé sous peu, et l'analyse des propositions s'effectuera dans dix jours, rapporte la MAP.

L'objectif est de doter Casablanca d'infrastructures de stockage centralisées et partagées en périphérie, suivant le modèle des grandes métropoles mondiales, tout en déve-

loppant des solutions de distribution urbaine adaptées à la densité et à la diversité des points de vente, a expliqué le DG de l'AMDL, jugeant fondamental de prévoir des places de stationnement dédiées à la livraison et surtout de promouvoir la mutualisation des flux.

Avec ses zones périurbaines, Casablanca représente une métropole de 4 millions d'habitants au pouvoir d'achat supérieur à la moyenne nationale, générant près du tiers (32%) du PIB national, soit plus du double de la contribution de la région de Rabat-Salé-Kénitra, a-t-il précisé, expliquant la concentration de plus de la moitié de la production industrielle nationale à Casablanca notamment par le développement historique de la ville autour de ses infrastructures portuaires.

M. El Machrafi a, en outre, fait remarquer que cette configuration urbaine et économique engendre trois catégories principales de flux logistiques à gérer efficacement, à savoir la mobilité des personnes, la chaîne d'approvisionnement du commerce intérieur et la chaîne logistique du commerce extérieur, intrinsèquement liée aux activités portuaires.

De son côté, le président-directeur gé-

ral (PDG) du groupe La Voie Express, Mohamed Talal, a insisté sur la nécessité pour la gouvernance locale d'impliquer davantage les professionnels du secteur logistique pour profiter de leur expertise précieuse en matière de maîtrise des réalités du terrain, des besoins des clients et des contraintes propres à la distribution urbaine.

Il a évoqué deux défis majeurs qui persistent dans ce contexte, à savoir la prépondérance des petits commerçants représentant encore 80% du marché de détail et l'émergence du commerce électronique qui génère de nouveaux flux de livraison, particulièrement prisés par les jeunes consommateurs.

Par ailleurs, M. Talal a estimé qu'une politique publique efficace en matière de logistique urbaine devrait impérativement être élaborée en concertation avec le secteur privé, en s'appuyant sur des solutions techniques éprouvées telles que l'aménagement de zones de livraison dédiées et l'optimisation des horaires.

La modernisation du cadre réglementaire constitue également une priorité, a-t-il poursuivi, considérant que certaines dispositions législatives ne reflètent plus les réalités

contemporaines du secteur.

Pour sa part, la directrice Stratégie et développement de l'Agence nationale des ports (ANP), Asmaa Karboub, a mis l'accent sur l'importance cruciale du port de Casablanca pour l'économie marocaine.

"Le port de Casablanca constitue un pilier fondamental de l'économie régionale et un levier stratégique pour les initiatives de coopération internationale, particulièrement avec les pays de la région atlantique dans le secteur agricole, au bénéfice des communautés rurales", a-t-elle dit.

Mme Karboub a indiqué que le port représente environ 30% du trafic maritime national, gère près de 90% du tonnage des marchandises non conteneurisées prises en charge par l'ANP et traite 60% du phosphate marocain et plus de la moitié des importations céréalières du pays.

Et d'ajouter : "La circulation quotidienne de plus de 5.000 camions en moyenne, avec des pics atteignant 11.000 véhicules, et les connexions établies avec plus d'une centaine de ports internationaux soulignent le rôle central de Casablanca dans la logistique portuaire régionale".

# Africorp Consortium et l'UM6P s'allient pour accélérer l'innovation technologique et scientifique au Maroc et en Afrique

Africorp Consortium, acteur multisectoriel de référence, et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) de Benguerir ont signé lundi, un accord-cadre de coopération stratégique, en marge du Deeptech Summit 2025.

Paraphé par Abdellatif Souhail, CEO du pôle industrie, représentant la Holding Africorp Consortium et Yassine Laghzioui, directeur général de l'UM6P Ventures et directeur de l'entrepreneuriat et du capital risque à l'UM6P, cet accord marque le lancement d'une collaboration d'envergure dans les domaines de l'ingénierie avancée, de la transformation digitale et du développement technologique et scientifique, indique un communiqué d'Africorp Consortium.

Cette convention, qui établit un cadre de travail commun pour le développement de projets conjoints de recherche appliquée et d'innovation, porte sur des thématiques stratégiques telles que la digitalisation des processus, l'intelligence artificielle, l'optimisation industrielle, le développement de l'excellence opérationnelle sur l'ensemble de la chaîne de valeur et le développement de solutions durables, précise la même source.

L'accord-cadre prévoit également le transfert de technologies et la mise en place de laboratoires collaboratifs dédiés à l'ingénierie avancée, rapporte la MAP.

Et d'ajouter qu'au-delà du secteur industriel, la collaboration couvrira aussi les activités agricoles, avec le développement de solu-

tions innovantes pour l'agriculture à haute valeur ajoutée, ainsi que les métiers des mines et carrières à travers des projets de valorisation des ressources et d'amélioration des procédés d'extraction responsables.

Dans le domaine de l'éducation, les deux partenaires travailleront à l'élaboration de programmes de formation avancés, à la promotion de l'entrepreneuriat et à l'intégration de nouvelles technologies éducatives. Les deux partenaires s'engagent, en outre, à accompagner le développement de compétences à travers des programmes de formation et des initiatives d'entrepreneuriat destinées à renforcer le capital humain du Royaume.

"Ce partenariat avec l'UM6P reflète notre volonté de positionner Africorp Consortium à la pointe de

l'innovation technologique et de la durabilité, au bénéfice de nos pôles industriels, agricoles, miniers et éducatifs. Ensemble, nous voulons anticiper les défis de demain tout en créant de la valeur pour notre pays et notre continent", a affirmé Jaafar Harti, CEO d'Africorp Consortium, cité dans le communiqué.

La collaboration portera également sur le sourcing et l'accompagnement de startups "DeepTech" répondant aux besoins spécifiques d'Africorp Consortium, la promotion de l'innovation ouverte et la facilitation de projets d'innovation impliquant les collaborateurs du Groupe, ainsi que le soutien à la création de nouvelles solutions dans des secteurs stratégiques tels que la gestion des données, les fin-

techs industrielles et la durabilité.

Africorp Consortium s'est imposée comme un acteur clé au Maroc et à travers l'Afrique, avec plus de 50 ans d'expérience dans l'industrie et la distribution. Sa filiale, Dolidol, est le leader du secteur de la mousse polyuréthane et de la literie, exploitant dix unités de production en Afrique et au Moyen-Orient.

Africorp Consortium s'est également diversifiée dans l'agriculture à travers Africorp Agri, en se concentrant sur des cultures à forte valeur ajoutée telles que les baies et les palmiers-dattiers, ainsi que dans l'éducation via Africorp Edu, qui a établi un partenariat avec le ministère belge de l'Éducation nationale pour développer des écoles au Maroc, conclut le communiqué.

La démocratie américaine et Gaza

# Le chaos du monde s'invite au Festival de Cannes

*"Nous artistes et acteur.ice.s de la culture, nous ne pouvons rester silencieux.se.s tandis qu'un génocide est en cours à Gaza", écrivent les signataires dont le réalisateur espagnol Pedro Almodovar ou les acteurs américains Susan Sarandon et Richard Gere*

"Défendre la démocratie" face à un Donald Trump "inculte": la star américaine Robert De Niro a livré un réquisitoire implacable contre le président des Etats-Unis lors de la cérémonie d'ouverture du 78e Festival de Cannes mardi, marquée aussi par l'ombre de la guerre à Gaza.

Aux Etats-Unis, "nous luttons d'arrache-pied pour défendre la démocratie que nous considérons toujours comme acquise", a lancé l'acteur de 81 ans, avant d'ajouter que les artistes sont "une menace pour les autocrates et les fascistes de ce monde".

La présidente du jury Juliette Binoche a elle dénoncé "les démons de nos barbaries (qui) ne nous laissent aucun répit", mentionnant les "otages du 7 octobre et tous les otages, les prisonniers, les noyés qui endurent la terreur et meurent dans un terrible sentiment d'abandon"... mais surtout la photojournaliste palestinienne Fatima Hassouna, tuée par un missile israélien à Gaza mi-avril.

"La veille de sa mort, elle avait appris que le film dans lequel elle figurait était sélectionné ici, au Festival de Cannes. Fatma aurait dû être parmi nous ce soir. L'art reste. Il est le témoignage puissant de nos vies, de nos rêves", a déclaré l'actrice française, vêtue d'un haut blanc coiffant sa chevelure et finissant en traîne.

Avant que le réalisateur américain Quentin Tarantino ne déclare, en hurlant, le 78e Festival de Cannes "officiellement ouvert" devant le gratin du cinéma mondial, son compatriote



Robert De Niro s'est vu remettre une Palme d'or d'honneur par Leonardo DiCaprio, qui a plusieurs fois partagé l'affiche avec la légende du 7e art.

Plus tôt déjà, l'acteur américain Jeremy Strong, membre du jury, avait fait du mentor de Donald Trump, l'avocat Roy Cohn qu'il incarnait dans le film "The Apprentice" en 2024, "le géniteur des +fake news+ et des faits alternatifs". "Le rôle des films est de plus en plus crucial pour combattre ces forces", avait ajouté la star de la série "Succession" lors d'une conférence de presse.

La cérémonie d'ouverture a également été marquée par l'hommage rendu, en chanson, par la chanteuse française Mylène Farmer au cinéaste américain David Lynch, disparu en janvier.

Pour assister à cet événement, lors duquel était aussi projeté le film "Partir un jour", comédie musicale française avec la chanteuse Juliette Armanet, une myriade de stars a monté les marches du Palais des festivals.

Parmi elles, l'actrice américaine Eva Longoria ou les Françaises Géraldine Nakache et Aïssa Maïga.

Une autre Américaine, Halle Berry, membre du jury, avait opté

pour une longue robe noire et blanche rayée, après avoir indiqué avoir renoncé à la tenue qu'elle prévoyait de porter car sa traîne était "trop longue" pour les nouvelles règles vestimentaires édictées cette année par le festival.

A l'instar de la mannequin allemande Heidi Klum, de nombreuses festivières en avaient toutefois fait fi. Et les robes très longues et volumineuses, souvent extravagantes, étaient de sortie pour cette première montée des marches, scrutée par des centaines de badauds juchés sur des escabeaux, en quête d'autographes ou de selfies avec leurs idoles.

Avant même la journée d'ouverture, l'écho du monde s'était invité sur la Croisette lundi soir avec la publication dans le journal français Libération d'une tribune signée par près de 400 stars du cinéma appelant à briser "le silence" du monde de la culture sur la guerre à Gaza.

"Nous artistes et acteur.ice.s de la culture, nous ne pouvons rester silencieux.se.s tandis qu'un génocide est en cours à Gaza", écrivent les signataires dont le réalisateur espagnol Pedro Almodovar ou les acteurs américains Susan Sarandon et Richard Gere.

Le chaos mondial a également résonné mardi avec la projection de trois documentaires sur l'Ukraine, dont "Notre Guerre" de l'intellectuel français Bernard-Henri Lévy.

Hasard du calendrier, l'ouverture du plus grand festival de cinéma du monde coïncidait avec une étape majeure du mouvement MeToo en France: la condamnation de l'ancienne star Gérard Depardieu à 18 mois de prison avec sursis pour des agressions sexuelles lors d'un tournage.

"Quand on est désacralisé comme il l'est en ce moment, ça veut dire que ça fait réfléchir sur le pouvoir de certaines personnes qui prennent le pouvoir. Et je pense que le pouvoir est ailleurs", a commenté Juliette Binoche, lors d'une conférence de presse, récitant l'étiquette de "monstre sacré" souvent accolée à l'acteur.

"Une star de cinéma, c'est un homme", a ajouté la comédienne, estimant que le sacré "ne nous appartient pas".

La Française et les huit autres membres du jury devront notamment attribuer, le 24 mai, la Palme d'or à l'un des 22 films en compétition.

# "Catsaros" remporte le GP du 13<sup>ème</sup> Festival international d'Assa du cinéma et du Sahara

**Bouillon** de culture

## Festival

La deuxième édition du Festival du film irlandais se tiendra du 19 au 21 mai au Cinéma Renaissance, à l'initiative de l'ambassade d'Irlande à Rabat, en partenariat avec la Fondation Hiba.

Dans un communiqué, l'ambassade indique que cette édition présentera une sélection captivante de films irlandais, avec un drame sincère, un récit lyrique et un documentaire inspirant, tous réalisés, écrits ou produits par des femmes cinéastes irlandaises.

La sélection, sous-titrée en français, comprend *Róise & Frank*, (19 mai, 18h30), une comédie-drame émouvante en langue irlandaise, célébrant l'espoir, la guérison et le lien unique entre l'homme et l'animal, et *That They May Face the Rising Sun*, (20 mai, 18h30), un portrait poétique et contemporain de l'Irlande rurale, adapté du célèbre roman de John McGahern.

Il s'agit aussi, poursuit le communiqué, de *Mrs. Robinson*, (21 mai, 18h30), un documentaire captivant sur l'héritage d'une figure pionnière de la politique et du féminisme irlandais, Mme Mary Robinson, première femme Présidente d'Irlande.

Le festival vise à renforcer les liens culturels entre l'Irlande et le Maroc, et à faire découvrir au public marocain la richesse du cinéma irlandais.

Cette manifestation est le point de départ d'un programme d'événements culturels destinés à marquer le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Irlande et le Royaume du Maroc, conclut l'ambassade.

Le film *Catsaros* du réalisateur égyptien Mohamad El-Hadidi a remporté le Grand Prix de la 13<sup>e</sup> édition du Festival international d'Assa du cinéma et du Sahara, qui s'est clôturée, lundi à Assa, dans la province d'Assa-Zag.

Lors de la soirée de clôture, tenue en présence de plusieurs figures du cinéma, de représentants des autorités locales et d'élus, les prix ont été attribués aux films lauréats.

Le Grand Prix de cette édition a ainsi été décerné au film *Catsaros*, parmi 22 courts-métrages en compétition lors de ce festival, organisé par l'Association du Festival d'Assa du cinéma et du théâtre (du 9 au 12 mai).

Le film traite de la redécouverte par les jeunes du sentiment d'appartenance à l'ère moderne, notamment face au sentiment d'aliénation ressenti par la génération actuelle.

Selon les propos de la réalisatrice marocaine Alya Touir, membre du jury de la compétition internationale des courts-métrages, *Catsaros* raconte l'histoire d'un jeune homme plongé dans l'ennui et le vide de l'ère moderne, qui reçoit un jour un appel téléphonique d'une femme vivant dans les années 40. Il lui parle du futur alors qu'elle lui décrit le passé.

Le Prix du film documentaire a été attribué au film *"Rizk min ward"* de la réalisatrice marocaine Mounia El Goumi, tandis que le Prix de la réalisa-

tion a été décerné ex aequo aux films *"Vers la lumière"* du réalisateur libanais Kassem Istanbouli et *"Un siècle et six ans"* du réalisateur égyptien Mohamed Nassef.

Un prix spécial du scénario a été attribué au film *"Notre invité"* du réalisateur marocain Brahim Adinat.

Les prix du meilleur acteur et de la meilleure actrice sont revenus respectivement à Mohamed Soltana (Maroc), pour son rôle dans *"65 jours"*, et à Safaa Suleiman (Syrie), pour son rôle dans *"Crise cardiaque"*.

La cérémonie de clôture a également été marquée par des hommages rendus à des personnalités issues du

monde de la culture, du sport et de la société civile.

Outre des projections de films et un colloque sur *"Le cinéma et les causes humanitaires"*, cet événement cinématographique majeur a été marqué notamment par la tenue de rencontres autour de la réalité de la production et du tournage dans le Sahara, ainsi que des ateliers de formation au profit des étudiants, élèves, passionnés et professionnels des établissements de formation. Cette édition a été organisée avec le soutien du Centre cinématographique marocain (CCM), du Conseil provincial d'Assa-Zag et du Conseil de la région de Guelmim-Oued Noun.



# Célébration d'une décennie de coopération maroco-italienne pour la préservation du patrimoine archéologique au Royaume

Le site archéologique de Chellah a Labrité, mardi à Rabat, une célébration officielle à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la coopération maroco-italienne dans le domaine de la préservation et de la valorisation du patrimoine archéologique du Royaume (2015-2025).

Cet événement, qui a connu la participation de responsables marocains et italiens de haut niveau, a constitué une occasion de présenter le bilan des projets exécutés dans le cadre de cette coopération bilatérale fructueuse, qui rentre dans le cadre de l'Accord de conversion de la dette en investissements publics, signé par les gouvernements des deux pays en 2013, englobant les sites archéologiques de Chellah, de Volubilis à Meknès, de Lixus à Laâraache, pour une enveloppe de 3 millions d'euros.

Dans une allocution de circonstance, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a affirmé que le Maroc et l'Italie partagent des liens exceptionnels, assurant que "les deux

pays de culture, foyers d'innovation artistique et de créativité, ont fait le choix, depuis des siècles, de la culture comme pilier de l'histoire".

Et de souligner que sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, "le Maroc a fait le choix d'une émergence inclusive et globale, faisant de la culture et du capital humain le socle de cette émergence", ajoutant que la préservation du patrimoine et sa valorisation auprès du public sont devenues "des exigences de nos politiques publiques".

Il a mis en avant, par ailleurs, l'école archéologique italienne, estimant qu'elle "maîtrise les nouvelles technologies dans la valorisation du patrimoine", notant que "nous partageons le même amour du savoir et la même mobilisation pour notre patrimoine, en employant la numérisation et l'intelligence artificielle en tant que nouveaux instruments pour sortir le passé d'une logique de patrimoine muet à celle d'un patrimoine vivant et en dialogue avec le public".

Pour sa part, l'ambassadeur de l'Ita-

lie au Maroc, Armando Barocco, a salué la célébration d'une décennie de coopération bilatérale dans un domaine essentiel qui est la préservation et la valorisation du patrimoine historique et archéologique marocain.

Il a ajouté que les deux pays "partagent une riche histoire dans le bassin méditerranéen", mettant en avant le profond enracinement des relations culturelles entre les deux pays.

Le diplomate a relevé que la communauté marocaine en Italie, qui représente la plus grande communauté de la péninsule en dehors de celles provenant de l'Europe, est "un exemple d'intégration et de succès, et une source d'honneur pour l'Italie et le Maroc".

M. Barocco a précisé que son pays a engagé son expérience et ses institutions spécialisées afin de contribuer à la préservation des plus grands monuments du Maroc, "ce pays qui se distingue par la beauté de la nature et la noblesse de l'histoire et du patrimoine".

La directrice de l'Agence italienne de coopération au développement, Isabelle Lucafiéri a, de son côté, indiqué

que "le Maroc et l'Italie partagent des relations d'amitié et de coopération séculaires", ajoutant que les projets de préservation et de valorisation du patrimoine archéologique marocain entrent dans le cadre des grandes initiatives de la coopération italienne au Maroc.

Elle a expliqué, dans ce cadre, que ces projets ont été exécutés en partenariat avec la direction du patrimoine, relevant du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, et ont englobé trois sites archéologiques, affirmant que cette direction a signé une convention avec l'Université de Sienne et l'Institut supérieur pour la conservation et la restauration d'Italie, pour initier un échange d'expériences et d'utilisation de techniques de haute qualité et précision dans le domaine de la restauration.

Cette célébration, organisée en partenariat avec l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien, a connu la présentation d'un récital d'opéra composé d'airs de Rossini, Mozart et Verdi, sous l'acclamation de l'assistance.

# Lecture synoptique dans un roman intarissable

«Une impossible consolation» de l'écrivain Abdelghani Fennane

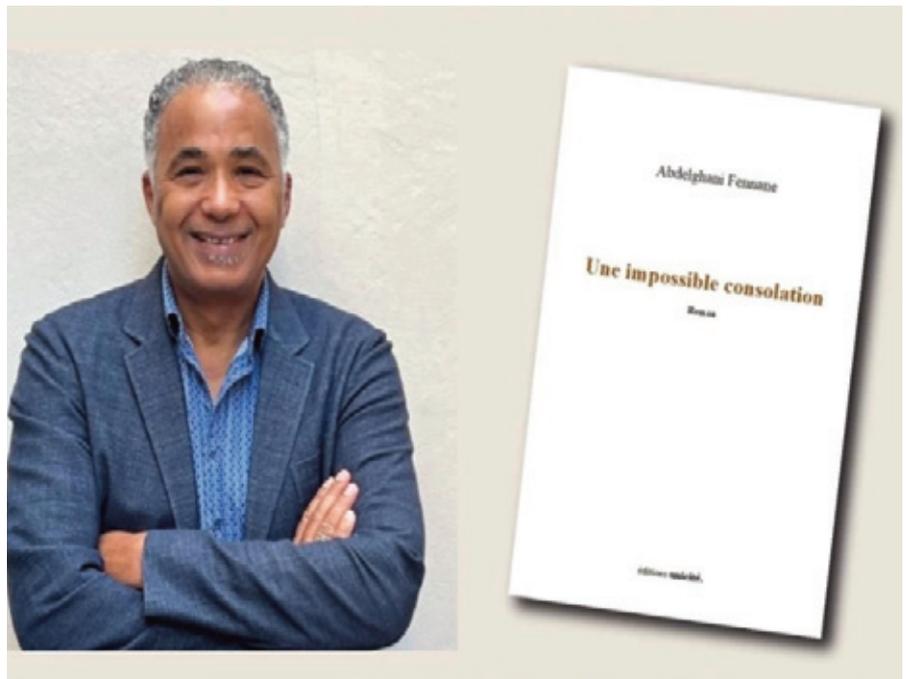
**HORIZONS**

Le roman «Une impossible consolation» de l'écrivain Abdelghani Fennane est sous forme d'un récit de vie relaté par son personnage principal. Il se prête à des lectures plurielles qui permettent d'être face à l'avènement de surprenantes découvertes.

L'histoire est enclenchée par une succession remarquablement enrichie de personnages sous la suggestion de la voix du fameux personnage Saïd au nom révélé à la fin de l'histoire narrée.

Saïd, le héros, grandit au fur et à mesure de l'histoire (adolescent puis adulte). La narration est entamée par sa voix innocente et puérile. Son nom sera révélé à la fin du roman (Saïd, l'heureux en arabe). Mais a-t-il été heureux si l'on considère les péripéties de son récit ? Le narrateur vivra une mutation d'idées le long de la vie. Il a été marxiste lors de sa vie estudiantine. Mais, il a fini par dire : « Moi qui ne jurais que par Marx, qui prônait la révolte, dont les dieux étaient des poètes maudits... des penseurs martyrs, (...) me voilà tombé dans la masse du grand système ». Le narrateur reconnaît avoir été happé par l'alcool. Il y sombre. Cela serait le saut qu'il a effectué, lui qui a dit : «Le saut a finalement eu lieu. Et la chute aussi. L'un correspond à mon désir, l'autre à ma réalité... ».

Le narrateur peint le foyer familial où Mourad, son frère, im-



prégné plus tard d'idées fanatiques, lui a été rival. Le narrateur avait une affinité avec Makhlouf incarcéré à plusieurs reprises et dont le cœur de sa mère en a été éprouvé... le narrateur en insistant sur le destin de Makhlouf dresse une vie où la prédation de l'adversité fait loi. Le narrateur tombe en dépression mais il nous révèle que « la vie est notre grand job »... le narrateur aura une large connaissance de la vie au moment où il devient scribe, attelé à écrire des lettres pour les familles dont les membres sont emprisonnés.

Et, puisque Saïd occupe une place importante par sa voix, il nous guide à chaque évolution vers de nouveaux personnages. Il nous présente sa mère Mi Daouia et son père fabulateur, Makhlouf et sa mère Khalti l'kamla, L'Haj Didi le personnage paradoxal qui savait mener la population par le bout du nez par sa ruse et finit par faire son ascension sociale vertigineuse. Saïd a évoqué aussi le professeur de philosophie qui s'est trouvé condamné pour ses idées. Saïd n'a pas omis de peindre son univers passionnel en citant ses amantes et sa femme dont il a eu Mouja, figure de son immense espoir. Saïd a aussi évoqué l'envoûtante cheikha par sa Aita. Etudiant, Saïd a aussi découvert les obédiences idéologiques de ses pairs.

Dans le roman, l'espace est central. Il est bien planté et bien célébré. Il s'agit principalement de

Dour El-Massakines que la narration a magnifiquement déployé en citant ses éléments discordants (mosquée, antre d'une entremetteuse, etc). Plus tard, le Foundouk abritera des hommes et des bêtes en attendant un logement... Le bar 66, refuge du narrateur à plusieurs reprises, a été animé de gens de natures différentes. Il abritera le narrateur ensorcelé par la voix de la cheikha... le narrateur décrit Diour El-Massakines comme « une matrice qui attend toujours réparation ». Lyautey ou le saint patron «de la ville nouvelle» a été évoqué comme figure créatrice de la ville de Marrakech au niveau urbanistique.

L'espace d'un rang majeur abrite l'horreur. La souffrance représente alors une thématique centrale de l'œuvre. Le narrateur révèle son intention : « Je voulais reconstituer la généalogie de la misère et de l'infamie dont j'avais hérité » (Chapitre l'épopée des origines). Il y a alors une impossibilité que la consolation ait lieu.

Les événements sont contextualisés temporellement dans des périodes où le Maroc a connu des émeutes, la sécheresse et la mort de Feu SM le Roi Hassan II.

Dans « Une impossible consolation », la plume d'Abdelghani Fennane est d'une surprenante créativité. A mon sens, « dire vrai » a été le souci de l'écrivain. Ainsi, le réalisme donne à l'histoire un haut degré de vraisemblance.

Le lecteur se trouve toujours surpris par des événements où un personnage interagissant avec son milieu, revitalise le récit et lui donne une portée de sens plus ou moins explicite. L'histoire s'offre alors foisonnante par les dimensions augmentées de la trame narrative. Le lecteur ne pourra qu'être surpris à la fin du récit et y éprouvera un goût amer.

L'histoire a connu des moments de tensions dont le pic est le saut du narrateur décrit à la fin de l'œuvre. C'était un saut spectaculaire auquel a été réservé un chapitre exclusif.

L'écriture d'Abdelghani Fennane est dotée d'une vitalité inégalée. Les phrases du roman s'enchaînent à la manière d'un puzzle qui attend sa cohésion finale d'où la soif du lecteur à en savoir davantage. Par moments, l'esprit du poète en l'écrivain surgit pour s'exprimer d'un lyrisme célébrant l'enfantement de Mouja. Par ailleurs, un ton d'épopée a été aussi mobilisé pour mettre des lauriers au personnage héroïque de Mi Daouia.

Le narrateur pourrait être identifiable à l'écrivain au moment où il a déclaré à la fin du roman qu'il est capable de faire bifurquer les lignes existentielles de ses personnages à sa guise. Lire «Une impossible consolation» est une aventure truffée de découvertes et de plaisir qui demeure inassouvi.

Par Ismail Idabbou

”

L'écriture d'Abdelghani Fennane est dotée d'une vitalité inégalée. Les phrases du roman s'enchaînent à la manière d'un puzzle qui attend sa cohésion finale d'où la soif du lecteur à en savoir davantage

## Portrait



## Dieudo Hamadi

### *Chroniqueur des "traumatismes" de la RDC*

Le réalisateur congolais Dieudo Hamadi, désigné membre du jury de l'édition 2025 du Festival de Cannes, voit en ce choix la reconnaissance d'un parcours consacré à raconter les "traumatismes" de la République démocratique du Congo, pays marqué par trente ans de conflits.

A 41 ans, ce natif de Kisangani (nord-est) ne s'attendait "pas du tout" à faire un jour partie du prestigieux sérail, lui qui, à l'origine, ne rêvait

pas de cinéma.

"Les films on sait que ça existe mais devenir professionnel des films c'est une idée qu'on n'a pas reçue", raconte-t-il à une équipe de l'AFP à Kinshasa, capitale de la RDC.

Dans cet immense pays d'Afrique centrale qui compte plus de cent millions d'habitants, l'industrie cinématographique reste encore confidentielle, faute de financements adéquats.

Jusqu'à l'indépendance du pays en 1960, les colons belges interdisaient aux Congolais de regarder des films produits à l'étranger, par crainte d'encourager des comportements subversifs.

Après l'indépendance, les conflits politiques et militaires ont largement empêché l'essor d'un cinéma national.

"Dans ma ville, à Kisangani, on n'a pas grandi avec l'idée de devenir cinéaste. Ce n'est pas un rêve, dans notre culture", estime le réalisateur.

Par une nuit pluvieuse, Dieudo Hamadi a récemment finalisé le tournage d'une série, entamé six mois plus tôt pour la chaîne française Canal+, intitulée "Milimo" (Esprit, en lingala), sous un

grand hangar à l'Institut français de Kinshasa.

Vêtu d'un T-shirt rouge et d'un pantalon kaki, téléphone en main, Dieudo Hamadi coordonnait une vingtaine de techniciens et acteurs, plaçait et remplaçait les figurants pour la prise suivante, malgré l'heure tardive.

Portée par une équipe artistique et technique "100% congolaise", la production est "à 99% financée par l'étranger", reconnaît-il.

Aucune information ne peut être diffusée sur le contenu de l'oeuvre, mais cette production d'envergure comparée aux standards kinoïsignale le chemin parcouru par le cinéaste qui avait commencé par étudier la médecine après le bac "pour faire plaisir à (son) père", comme il le rappelle d'un air amusé.

C'est finalement son père qui lui permettra de découvrir sa vocation pour le 7ème art en lui offrant un ordinateur, sur lequel le jeune Dieudo Hamadi s'essaye au montage de vidéos.

Avec cet outil, "j'ai pris goût à raconter des histoires avec des images", et surtout, à "raconter mon environne-

ment, mon quotidien", se souvient-il.

C'est donc vers le documentaire que se tourne Dieudo Hamadi, qui compte désormais quinze ans de carrière et cinq longs-métrages à son actif.

Dès ses premières réalisations, le cinéaste s'attelle à mettre en lumière certaines des facettes les plus sombres de la RDC, pays parmi les plus pauvres au monde malgré d'immenses richesses naturelles.

Pasteur au service des politiciens les plus offrants en période d'élection dans "Atalaku" (2013), lycéens exclus des examens pour n'avoir pas soudoyé leurs professeurs dans le film "Examen d'état" (2014), policière chargée de la lutte contre les violences sexuelles faites aux mineurs dans "Maman Colonelle" (2017)... Les héros des films de Dieudo Hamadi se trouvent aux prises avec une société fortement inégalitaire, marquée par la corruption et l'impunité.

La consécration vient en 2020 avec le film "En route pour le milliard" retenu à la sélection officielle au Festival de Cannes cette année-là.

Un documentaire avec, en toile de fond, un épisode emblématique de la deuxième guerre du Congo (1998-2003), quand les armées rwandaise et ougandaise s'étaient affrontées à Kisangani, ville ravagée par les combats qui durèrent du 5 juin au 10 juin 2000.

Dans ce long-métrage, Dieudo Hamadi filme le voyage d'une association de victimes, qui embarquent à bord d'un bateau sur le fleuve Congo depuis Kisangani jusqu'à la capitale Kinshasa, située à près de 2.000 km, pour exiger réparation des préjudices subis.

"Pour les gens de ma génération, ça a été un traumatisme qui n'est pas totalement passé jusqu'à présent. Devenu cinéaste, j'avais envie de raconter ces traumatismes-là", explique-t-il.

Mais en raison de la pandémie de Covid-19, Dieudo n'avait pas pu se rendre à Cannes en 2020 pour y recevoir sa distinction.

Désigné parmi les neuf membres du jury de la 78è édition du Festival de Cannes, le réalisateur congolais estime qu'il s'agit là d'"un bon retour des choses", et de la "reconnaissance d'un parcours".

”

Dans ma ville, à Kisangani, on n'a pas grandi avec l'idée de devenir cinéaste. Ce n'est pas un rêve, dans notre culture, estime le réalisateur

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE BEN SLIMANE  
PACHALIK  
DE BOUZNKA  
COMMUNE  
DE BOUZNKA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
SERVICE  
DU PATRIMOINE  
COMMUNAL  
Avis D'Appel  
D'Offres Ouvert  
n°: 03/2025/SP

Le mardi 10 juin 2025 à dix heures (10h), il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Bouznika à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ; concernant l'exploitation provisoire du parking pour motos et autos sis à la plage de Bouznika durant une année.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de patrimoine communal de Bouznika. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 (Quarante mille dhs).

Le prix inaugural est fixé à 888.000,00 Dhs (Huit cent quatre-vingt-huit mille dhs H.T).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles : 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent déposer leurs dossiers :

✓ SOIT PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DANS LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS ACCESSIBLE À L'ADRESSE [WWW.MARCHÉS PUBLICS.GOV.MA](http://WWW.MARCHÉS PUBLICS.GOV.MA).

✓ SOIT DANS LE BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE DE BOUZNKA

✓ SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU BUREAU PRECITE ;

✓ SOIT LES REMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE AU DÉBUT DE LA SEANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLIS. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du cahier des charges concernant l'exploitation provisoire du parking pour motos et autos sis à la plage de Bouznika.

N° 3116/PA

ROYAUME DU MAROC  
WILAYA DE LA REGION  
DE MARRAKECH SAFI  
PREFECTURE  
MARRAKECH  
CERCLE BOUR  
CAIDAT HARBIL  
COMMUNE HARBIL  
DIRECTION  
DES SERVICES  
DIVISION DES  
AFFAIRES T/J/E/S  
SERVICE DES MARCHÉS

ET TRAVAU  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRE DE  
PRIX N° : 11/2025

LE 09/06/2025 à 11 heures, il sera procédé à la salle des réunions, au siège de la commune Harbil à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix suivants : AOO n° 11/2025 à 11 heures

OBJET FOURNITURE DES POMPES IMMERGÉES POUR ADDUCTION EN EAU POTABLE AUX DOUARS ET VILLE TAMANSOURT A LA COMMUNE HARBIL

• L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : HUIT CENT DOUZE MILLE CINQ CENT VINGT DHS TTC (812520,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16000,00 dhs (Seize mille dirhams).

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du site du portail électronique des marchés publics, suivant : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles du 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer électroniquement via la plate-forme du portail des marchés public de l'état : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3117/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE

DE SIDI KACEM  
SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL

N°: 14/2025/INDH/PSK  
Le 12 juin 2025 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis Avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°14/2025/INDH/PSK du 12/06/2025, pour les travaux d'aménagement centre de deuxième chance Sidi El Kamel (Ancien Dar Talib et Taliba)-Province de Sidi Kacem- lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent vingt cinq mille neuf cent soixante huit dirhams 00 cts (325 968,00 dhs) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : six mille (6 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, n°1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation.

N° 3118/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation  
Université  
Hassan Premier  
Institut Supérieur des Sciences de la Santé Settat

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ À  
MAJORATION  
N° 03/ISSS/2025

Le 28/05/2025 à 12h, il sera procédé dans les bureaux de la Présidence de l'Université Hassan I<sup>er</sup> de Settat, Complexe universitaire, Route de Casablanca Km 3,5 à Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration, pour objet : Prestation de jardinage et d'entretien des espaces verts de l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé de Settat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrages est fixée à la somme de : 242 611,20 DH (TTC) (Deux Cent Quarante-Deux Mille Six Cent Onze Dirhams Vingt Centimes Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 000,00 DH (Quatre Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 12 du règlement de consultation.

N° 3119/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA SANTE  
ET DE LA PROTECTION  
SOCIALE

DIRECTION REGIONALE  
CASA-SETTAT  
CHP MOULAY ABDEL-  
LAH DE MOHAMMEDIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
SUR OFFRE DE PRIX  
N° 1/2025

(SEANCE PUBLIQUE)

Le 12/06/2025 à 10 H il sera procédé, dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Préfectoral de Mohammedia, sis à avenue Hassan II Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix n°1/2025 du 12/06/2025 pour : La maintenance préventive et corrective du matériel technique et médico technique y compris scanner de marque « HITA-CHI/SUPRIA » du service d'imagerie médicale du Centre Hospitalier Préfectoral de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 700.000,00 (Sept cent mille dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 14.000,00(Quatorze mille dirhams)

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Une visite des lieux sera programmée le 30/05/2025 à 11H.

N° 3120/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRI-  
CULTURE, DE LA  
PECHE MARITIME, DU  
DEVELOPPEMENT  
RURAL ET DES  
EAUX ET FORÊTS

Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert National  
Sur Offres de Prix  
N° : 12/2025/DPA/22  
Séance publique

Le 11/06/2025 à 10H, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offre de prix, pour :

« Acquisition, Fourniture et Installation de Trois Générateurs Anti-Grêle au Niveau de la Zone d'Action de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès, Préfecture de Meknès. ».

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : Sept Cent Vingt Mille Dirhams TTC (720 000,00 dh TTC).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatorze Mille Dirhams (14 000,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article du 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3121/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION DE L'ORIENTAL  
PROVINCE DE NADOR  
CERCLE DE GUELAIA  
CAIDAT DE  
BENI CHIKER  
COMMUNE  
DE BENI CHIKER

Avis d'Appel  
d'Offres Ouvert  
Simplifié. N°  
:01/2025/C.B.Chk/Nador.  
Le : 27/05/2025 à 11h00'  
(Onze heures), il sera  
procédé, dans les bureaux du  
Président de la Commune de  
Beni Chiker, à l'ouverture  
des plis relatifs à l'Appel  
d'Offres Ouvert  
Simplifié sur Offres de Prix  
N° :

01/2025/C.B.Chk/Nador.  
pour :

« ACHAT DE MATERIEL  
D'ENTRETIEN D'ECLAIRAGE  
PUBLIC à la Commune  
Beni Chiker»  
Province de Nador, Région  
de l'Oriental.

• Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés public accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

• L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Cinquante Mille Deux Cent Dirhams. (250 200,00Dhs.) TTC.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams. (5 000,00 Dhs)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret N° : 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le Portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° : 05 du Règlement de Consultation.

N° 3122/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Préfecture d'Inezgane  
Ait Melloul  
Conseil Préfectoral  
Service des Affaires Finances et du Patrimoine

Bureau des Marchés  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIÉ  
SUR OFFRES DE PRIX  
N°09/2025/BP

Le jeudi 29/05/2025 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux du président du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, sis à angle avenue Mohamed VI et Avenue Brahim Errouadani, Zone Industrielle- Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°09/2025/BP du 29/05/2025 Ayant pour objet :

- Acquisition de deux véhicules utilitaires de type fourgonnette, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul »

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 350.000,00 Dhs TTC (Trois Cent Cinquante Mille Dirhams, toutes taxes comprises.)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6.000,00 Dhs (Six Mille Dirhams)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

- Les prospectus notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres dans l'article 15 du règlement de la consultation, sont mis dans un pli distinct et doivent être déposés dans le Service des Affaires Financières et du Patrimoine - Bureau des Marchés au siège du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul sis à angle avenue Mohamed VI et Avenue Brahim Errouadani, Zone Industrielle, Ait Melloul au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis (au plus tard le 28/05/2025 à 16h30min) ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du Règlement de Consultation.

N° 3091/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DU PRÉSCOLAIRE  
ET DU SPORT  
ACADEMIE  
REGIONALE  
D'ÉDUCATION  
& DE FORMATION  
REGION  
Casablanca Settat  
Direction provinciale  
d'El Jadida

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE  
N° 07/CA/INV/2025  
Le 12/06/2025, à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour : LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL LA-HOUAWRA A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH. PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 6 666 666.00 DH H.T (Six Millions Six Cent Soixante-Six Mille Six Cent Soixante-Six Dirhams Hors Taxes)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
• Soit déposer leurs plis contre récépissé à la Direction Provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida sis à 01 rue Victor Hugo.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du maître d'ouvrage.  
• Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale ouverte groupée au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation architecturale ouverte simplifiée.

N° 3123/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET DU  
PRÉSCOLAIRE  
ET DU SPORT  
ACADEMIE  
REGIONALE  
D'ÉDUCATION &  
DE FORMATION  
REGION  
Casablanca Settat  
Direction provinciale  
d'El Jadida  
AVIS DE LA CONSULTA-

TION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 08/CA/INV/2025

Le 13/06/2025, à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour : LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL TEKNI A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH. PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 6 666 666.00 DH H.T (Six Millions Six Cent Soixante-Six Mille Six Cent Soixante-Six Dirhams Hors Taxes)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
• Soit déposer leurs plis contre récépissé à la Direction Provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida sis à 01 rue Victor Hugo.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du maître d'ouvrage.  
• Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale ouverte groupée au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation architecturale ouverte simplifiée.

N° 3124/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 67J/INV/2025 du 12/06/2025 à 13H

Le 12/06/2025 à 13h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°: 67J/INV/2025 pour ÉTUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDOS DE FOUILLES,

CONTROLÉ DE QUALITÉ DES MATERIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL LA-HOUAWRA A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH. PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 70 000,00 Dhs (soixante Dix Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1 500,00 Dhs (Mille cinq Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 3125/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 65J/INV/2025 du 12/06/2025 à 11H

Le 12/06/2025 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 65J/INV/2025 pour LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL LA-HOUAWRA A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 140 000,00 Dhs (Cent Quarante Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2 800,00 Dhs (Deux Mille Huit Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,

32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

N° 3126/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 66J/INV/2025 du 12/06/2025 à 12H

Le 12/06/2025 à 12h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°: 66J/INV/2025 pour LE CONTROLÉ TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL LA-HOUAWRA A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 70 000,00 Dhs (soixante Dix Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1 500,00 Dhs (Mille cinq Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 3127/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 68J/INV/2025 du

13/06/2025 à 11H  
Le 13/06/2025 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 68J/INV/2025 pour LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL TEKNI A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 140 000,00 Dhs (Cent Quarante Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2 800,00 Dhs (Deux Mille Huit Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 3128/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 69J/INV/2025 du 13/06/2025 à 12H

Le 13/06/2025 à 12h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°: 69J/INV/2025 pour LE CONTROLÉ TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL TEKNI A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 70 000,00 Dhs ((soixante

Dix Mille Dirhams). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1 500,00 Dhs (Mille cinq Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 3129/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE  
REGIONALE  
D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 70J/INV/2025 du 13/06/2025 à 13H

Le 13/06/2025 à 13h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°: 70J/INV/2025 ÉTUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDOS DE FOUILLES,

CONTROLÉ DE QUALITÉ DES MATERIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL TEKNI A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 70 000,00 Dhs (soixante Dix Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1 500,00 Dhs (Mille CINQ Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 3130/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA REGION MARRAKECH SAFI**  
**PROVINCE DE SAFI**  
**CERCLE ABDA**  
**CAIDAT EL GOURAANI**  
**COMMUNE EL GOURAANI**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SIMPLIFIE**  
**N° 03 /2025**  
**(Séance publique)**

Le 25/05/2025 à 11 Heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune EL GOURAANI à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix pour : L'ORGANISATION DE FESTIVAL EL GOURAANI. Il est obligé de télécharger le dossier à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à trois mille neuf cent soixante (3 960 DHS) - L'estimation du coût des prestations est fixée à : Cent quatre-vingt-dix huit mille DHS. (198.000,00 DHS)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 au 34 du décret n° 2.22.431 précité.

Les concurrents doivent envoyer les dossiers par courrier électronique via le portail des marchés publics.

**N° 3126/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**REGION GUELIMIM**  
**OUED NOUN**  
**PROVINCE D'ASSA ZAG**

**CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° 16/2025/ BP**

Le 10/06/2025 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial d'Assa Zag (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Acquisition de trois Ambulances et Deux Fourgon Mortuaire au profit du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial d'Assa Zag, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente mille Dirhams (30 000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme un million cinq cent mille Dirhams TTC (1 500 000,00 DH) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31 32 et 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30, 32, 34,37 et 135 du Décret n°2-22-431 du 15 chaaban 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés pu-

blics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation

**N° 3127/PA**

**EMERIOU CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/05/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont:

Denomination: EMERIOU  
 Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée.

Objet : Import, export, fabrication, conception, distribution, commercialisation et installation de produits et solutions pour : Industrie et ItoT, le domaine maritime, gestion et optimisation des ressources énergétiques et hydriques, objets connectés pour les villes intelligentes, instrumentation et supervision d'équipements, et équipements d'émission et de transmission hertzienne.

Siège social : Casablanca, 105 Prima Office Etg 3 Apt 16 Angle Mostafa El Maani et 11 Janvier. Durée : 99 ans.

Capital social : 1.200.000 dhs, divisé en 12.000 parts sociales, d'une valeur nominale de 100 dhs chacune, et réparti comme suit : M. ABDELKARIM IAALA 4.000 parts, M. BADR BENNOUNA 4.000 parts, et M. OMAR ANEDAM 4.000 parts.

Gérance : M. OMAR ANE-

DAM, né le 20/07/1982 à Casablanca, de nationalité Marocaine, demeurant à 47 Rue Sijilmassa Etage 4 Apt. 10 Belvedere Casablanca, gérant pour une durée illimitée.

Exercice social : commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année sauf le premier exercice social commencera le jour de l'immatriculation au registre de commerce et se terminera le 31 Décembre.

Dépôt légal : Effectué au Tribunal de Commerce de Casa le 08/05/2025 sous le numéro 970565 RC n° 675525.

**N° 3128/PA**

**STE « SANITAIRE MATERIEL PLOMBERIE EL-BASMA » S.A.R.L.A.U « PELBA-SANI »**  
**BD MED ZAZAF, N° 326, RESIDENCE LINA, S.M CASABLANCA**

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société \* SANITAIRE MATERIEL PLOMBERIE ELBASMA « PELBA-SANI » S.A.R.L.A.U du 01/10/2013, les associés de ladite société ont décidé ce qui suit :

\* Le Transfert du siège social de la société \* SANITAIRE MATERIEL PLOMBERIE ELBASMA « PELBA-SANI » S.A.R.L.A.U du :

N° 23, RUE MOUJAHID MOHAMED, RUE 12, GP 8, SIDI MOUMEN JDID CASABLANCA à l'adresse suivante :

N° 2 LOTISSEMENT LINA 1 LOT N° 85 RDC BERNOUSSI CASABLANCA

\* La Modification de l'article 4 des statuts

\* La Mise à Jour des Statuts

(Approbation des statuts suite aux différentes modifications)  
 Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 12/12/2013 Sous N° 00537328 dont R.C N° 286889 /Casablanca. POUR EXTRAIT ET MENTION

**N° 3129/PA**

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA**  
**Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.**  
**Constitution d'une S.A.R.L.A.U**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/09/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
 Dénomination : "BOISERIES KABBA" S.A.R.L.A.U  
 Siège Social : CITE RIAD N 1280 BOUZNKA.

Associés Uniques :  
 - Mr. KABBA ABDESSLAM, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts Sociales.

Objet :  
 > FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS, LIEGE VANNERIE ET SPARTERIE  
 > ACHAT-VENTE- NEGOCIE;  
 > IMPORT - EXPORT DES PRODUITS EN BOIS;  
 > TRAVAUX DE MENUISERIE.

Durée : 99 ans.  
 Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. KABBA ABDESSLAM.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de

commerce au Tribunal de 1 ER INSTANCE de BENSLIMANE sous le N° 283 RC N°9507.

**N° 3130/PA**

Avis de constitution Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée a associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: STE « GLOBAL ENVIOS » SARL AU  
 Objet :  
 • MARCHAND OU INTERMEDIARE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.

• TRANSPORT DES MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI  
 • MARCHAND D'ACCESSOIRE OU DE PIECES DETACHEES POUR VOITURES AUTOMOBILES

Gérance : - Mr. ANISS EL MAJJAOUI marocain, titulaire de la CIN N°ER801733 Demeurant à : BULEV CASTILLA LA MANCHA 43 MARCHMALO GUADALAJARA ESPAGNE.

Capital : 100.000,00 DH  
 Capital Social  
 Mr. ANISS EL MAJJAOUI .....1000 PARTS.

Soit au total mille PARTS : 1000 parts  
 Durée : 99 ans.

Siège Social : 1°ETAGE DR IAKIYEN COMMUNE LOUTA AL HOCEIMA.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 13/05/2025 sous le n° 370.

**N° 3131/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE SETTAT**  
**COMMUNE DE SETTAT**  
**DISCOURS**

**PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL MODIFICATIF N°07**

Maître d'ouvrage : Commune de Settat  
 Année Budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Settat envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

**Au lieu de :**

**a) Prestations des travaux :**

Année budgétaire 2025						
N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PME-JEJ-UC+AE
1	Gros travaux de maintenance de voiries	Commune de Settat	4 000 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réservé
2	Entretien courant des voies	Commune de Settat	250 000,00	A.O.O.S	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	
32	Travaux de construction d'un centre commercial et de service	Commune de Settat	5 000 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	
33	Travaux de construction d'un centre d'accueil	Commune de Settat	10 000 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réservé

**Devient :**

**Année budgétaire 2025**

**a) Prestations des travaux :**

Année budgétaire 2025						
N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PME-JEJ-UC+AE
1	Gros travaux de maintenance de voiries	Commune de Settat	4 000 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réservé
2	Entretien courant des voies	Commune de Settat	250 000,00	A.O.O.S	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	
32	Travaux de construction d'un centre commercial et de service	Commune de Settat	5 000 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	
33	Travaux de construction d'un centre d'accueil	Commune de Settat	10 000 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réservé
34	Gros travaux de maintenance de voiries (LOT2)	Commune de Settat	3 000 000,00	A.O.O.N	Du 15/05/2025 Au 30/09/2025	Réservé

**N° 3125/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS**  
**DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE RABAT - SALE - KENITRA**  
**ECOLE D'AGRICULTURE DE TEMRA**

Annulation de l'appel d'offres ouvert national n° 4/2025/EAT relatif à l'achat de matériel de pédagogie destiné à la halle technologique de l'Ecole d'Agriculture de Témara

Il est porté à la connaissance du public intéressé par l'AOO n°4/2025/EAT sus visé est annulé et sera relancé à une date ultérieure.

**N° 3123/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'AZILAL**  
**GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS D'AZILAL**

**AVIS DE RECTIFICATION ET REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL**  
**N° : 05/2025/BGC/PAZ**

Le Président du Groupement des communes Haut et Moyen Atlas d'Azilal annonce au public que l'avis d'appel d'offre ouvert international N° 05/2025/BGC/PAZ, publié au journal libération n° 10494 du 25/04/2025 relatif à : **OUVERTURE ET AMENAGEMENT DES PISTES AUX COMMUNES RELEVANT AUX GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS PROVINCE AZILAL A été rectifié comme suite : AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N°05/2025/BGC/PAZ AU LIEU DE AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL N°05/2025/BGC/PAZ, ET REPORTER COMME SUIV : la date d'ouverture des plis sera le 27 mai 2025 à dix matin au lieu de 19 mai 2025 à dix matin.**

**N° 3124/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CERCLE DE SIDI IFNI  
CAIDA DE TIOUGHZA  
COMMUNE DE  
TIOUGHZA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR  
OFFRE DES PRIX  
N° 03/2025/BC

Le 28 MAI 2025 à 10 heures du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune de TIOUGHZA, sis au siège de la commune de TIOUGHZA, à l'ouverture des plis, en séance publique, relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet :

ACHAT D'ARTICLES DE SPORT, ACHAT DE PETIT MATERIEL ET ACHAT DE MATÉRIEL D'ENTRETIEN  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent vingt-huit mille Dirhams (128 000,00) Toutes Taxes Comprises. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DEUX MILLE CINQ CENT dirhams (2 500,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

N° 3133/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 47/2025/INDH/PAZ  
Le 17 Juin 2025 à 10H ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

- Achat des équipements au profit de Dar Talib Sidi Boukhlef, Province d'Azilal. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse ; [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent cinquante-six Mille Quatre cent Quatre-Vingt-Dix Dirhams, 40 cts (556 490,40 dh).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze Mille Dirhams, 00 Centimes, 00 Cts (11 000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du

décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N° 3134/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 48/2025/INDH/PAZ  
Le 17 Juin 2025 à 11H ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

- Achat des équipements au profit de Dar Taliba Tamda Noumercrid, Province d'Azilal. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse ; [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cents Soixante-Douze Mille Six Cent Cinquante-Deux Dirhams, 00 Cts (572 652,00 dh). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze Mille Dirhams, 00 Centimes, 00 Cts (11 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du

décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N° 3135/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 51/2025/INDH/PAZ  
Le 17 Juin 2025 à 12H ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

- Achat des équipements au profit de Dar Taliba Ait Tamli, Province d'Azilal. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse ; [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Cinquante-Deux Mille Deux Cent Cinquante-Quatre Dirhams, 40 Cts (552 254,40 dh). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze Mille Dirhams, 00 Centimes, 00 Cts (11 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N° 3136/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 52/2025/INDH/PAZ  
Le 17 Juin 2025 à 13H ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

- Achat des équipements au profit de Dar Al Ououma Ououla, Province d'Azilal. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse ; [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre-Vingt-Quinze Mille Neuf Cents Six Dirhams, 00 Cts (195 906,00 Dh). Le cautionnement provisoire

est fixé à la somme de : Trois Mille Neuf Cents Dirhams, 00 Centimes, 00 Cts (3 900,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N° 3137/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION DE L'ORIENTAL  
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

-ORIENTAL SERVICES-S.A  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
NATIONAL  
N° : 21/2025/SDR  
Le 16 juin 2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional - ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix

N°21/2025/SDR: Assistance technique et contrôle d'exécution des travaux de construction du barrage Guelta dans la province de Jerada

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16000.00 DHS Seize mille dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 080 000.00 DHS Un million quatre-vingt mille dirhams. TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31,32,34 du décret N°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08Mars2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent : -déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation

Certificats d'accréditation délivrés par le Ministère de l'Équipement, copie conforme dans les domaines suivants : •D6(Barrages)

•D20 (Géologie, géophysique, hydrologie, hydrogéologie)

N° 3138/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION DE L'ORIENTAL  
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

-ORIENTAL SERVICES-S.A  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
NATIONAL

N° : 22/2025/SDR  
Le 16 juin 2025 à partir de 14 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional - ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix

N°22/2025/SDR: Assistance technique et contrôle d'exécution des travaux de construction du barrage Oued Oullili dans la province de Nador

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16000.00 DHS Seize mille dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 080 000.00 DHS Un million quatre-vingt mille dirhams. TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31,32,34 du décret N°2-22-431 du 15 chaabane 1444(08Mars2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent : -déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation

Certificats d'accréditation délivrés par le Ministère de l'Équipement, copie conforme dans les domaines suivants : •D6(Barrages)

•D20 (Géologie, géophysique, hydrologie, hydrogéologie)

N° 3139/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM -OUD NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
PACHALIK SIDI IFNI  
COMMUNE DE SIDI IFNI  
DIRECTION DES SERVICES  
DIVISION D'URBANISME DES TRAVAUX  
DE PATRIMOINE DES ETUDES TECHNIQUES  
ET LA GESTION DELEGUEE



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
ولاية جهة غلميم-واد نون  
بالمدينة سیدی إفنی  
مديرية المصالح  
قسم التصور والتهيئة والممتلكات والتراسات  
التقنية والتدير المعوض

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N°01/2025/BC**

Le 15 mai 2025 à 11 h 00 min, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune de Sidi Ifni à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres des prix relatif aux :

**ETUDE GENERALE en deux lots**

\*\*\*

**Lot1 :-REALISATION DES ETUDES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES RUES RELEVANT DES QUARTIERS SOUS-EQUIPES (QUARTIER LALLA MERYEM) ET CE DANS LE CADRE DE LA MISE A NIVEAU DE LA VILLE DE SIDI IFNI.**

**Lot2 :-REALISATION D'ETUDE ET SUIVI DE LA CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUSTÈNEMENT POUR DETOURNEMENT DES EAUX PLUVIALES A LA MONTAGNE BOULALAM ET CE DANS LE CADRE DE LA MISE A NIVEAU DE LA VILLE DE SIDI IFNI.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit:  
Lot 1 : Deux cent quatre vingt quinze mille deux cent dirhams (295 200,00 DHS) TTC  
Lot 2 : Cent quarante quatre mille dirhams (144 000,00 DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit:  
Lot 1 : Cinq mille dirhams (5 000,00 DHS)  
Lot 2 : Deux mille cinq cent dirhams (2 500,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés public.

Les concurrents doivent déposer leurs offres par voie électronique sur le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Le président du conseil communal de SIDI IFNI  
N° 3140/PA

Mots flechés

LIEU CHAUFFÉ ET ÉCLAIRÉ	EXISTER	MAGICIENNE	PARTIE DE PLAISIR	SODIUM VENUES AU MONDE	ORDRE POUR LA GAUCHE	GLACES	CUBE BUTE
→ BRAVE	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
→				JOINT	VOYELLES ARTICLE		LE MÊME
→ BOULEVARD			PROLO	↓	↓		↓
→ ÂGE				↓	↓		↓
→		EMPRISONNÉES	↓	SODIUM PÉRIPHÉRIE	EN RODAGE PARCELLE		REPLI
ENLÈVE	ENREGISTRÉ EN PUBLIC	CALCIUM DANS LE VENT	↓	EN TENUE D'ADAM	ATTACHER		↓
→ LA REINE MÈRE	↓	↓	↓	↓	GRAND ARBRE		↓
→ FLUIDE HYPOTHÉTIQUE					AU PIED DE LA LETTRE CHAIR		FORE
CUBE	PETIT POUAH	↓	REBELLE SUR LE FRONT	↓	↓	TÊTE DE PUIS À SEC	↓
→	POULIE À GORGE OISEAU			MACHIN			↓
ESPIONNÉES	TANTIN-ET EN COUPLE	↓		PRONOM POSSESSIF	↓	EN MARS ARTICLE ESPAGNOL	LA FIN DU JOUR
→	↓			↓	TOUCHÉ		↓
ARTICLE			LIEU DE TRAVAIL				

# JEU & LOISIRS

Solution mots flechés d'hier

PROFUSION	LIVRE	SURPLUS	R	BOULET	J	CONJECTURE	QUARTIER DE CHARR	SAUVAGE	OR	AVOUE
S	U	R	A	B	O	N	D	A	N	C
REBUT	EN PAL ENNON EN BAYON	B	O	B	O	Z	A	R	B	
L	I	E	U	T	A	S	E	L		
PERFOM SURTIL	FRAGRANCE									
ROY DE THÈRES	GOMINA									
C	R	E	O	N	A	P	P	U	I	
VRE	MUR	D	A	B	E	M				
D	E	N	A	T	U	R	A	T	I	O
ALTEIRA TION MARCHE	UR									
A	R	Q	U	E	M	A	R	A	U	D
YMONI DE ORL	AU	R	A	I	D	I	N	I		
ESSON	T	E	T	D	E	R	N	I	E	R

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
 Mohamed Benarbia  
**Secrétaire général de la rédaction**  
 Mohamed Bouarab  
**Rédaction**  
 Hassan Bentaleb  
 Alain Bouithy  
 Mourad Tabet  
 Wafaa Mejdoubi  
 Mehdi Ouassat  
 Rachid Meflah  
**Responsable des ressources humaines**  
 Atika Rachdi  
**Directeur artistique**  
 Fouad Ezzafir  
**Service technique**  
 Khadija Sbi (Responsable)  
 Myriem Rebane  
 Khadija Halali  
 Mariama Farki  
 Elkandoussi Elmandi  
**Révision**  
 Abdelmoumin Wazraf  
**Secrétariat**  
 Asmaa Tabaa  
**Photographe**  
 Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
 Ahmadou El Katab (Ladyoume)  
 Abdelali khallad (Essaouira)  
**Collaborateurs**  
 Chouaib Sahnoum  
 Khalil Benmoutya  
**Adresse de la Rédaction**  
 33, Rue Amir Abdelkader  
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc  
**E-mail:**  
 Liberation@libe.ma  
 Téléphone:  
 0522 61.94.04  
**Fax de la rédaction:**  
 0522 62.09.72  
**Service annonces et publicité**  
 E-mail:  
 annonces@liberation@libe.ma  
 Youssef El Gabs  
 Mouna El Youssoufi  
 Louba Baghdadi  
 Latifa Moumib  
 Rkia Ait Dahman  
 Siham Zaiter  
 Fadwa Choukri  
**44, Avenue des E.A.R**  
 3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
 Tél: 0522 31.00.62  
 0522 62.32.32  
 0522 60 23 44  
 Fax: 0522 31.28.10  
**Imprimerie**  
 Les Editions Maghrébines  
**Distribution**  
 SAPRESS  
 Dossier DE 19355: 130/64  
**Site web:** www.libe.ma  
 Journal Libération  
 Libération Maroc  
  
 2017  
 www.ojb.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALLEMENT**

- 1- Rapt
- 2- Habit de moine - Opposés
- 3- Fut capable - Semblant sortir du plan
- 4- Oiseau de métal - Le moins jeune
- 5- Vieille quotité électorale - Poignée
- 6- Le andalou - Rêve
- 7- Le mal d'aimer - Vif sentiment
- 8- Choisi - Paresseux - Un allemand
- 9- Démentie - Touffu
- 10- Se vante (Se ...) - Possessif

**VERTICALEMENT**

- 1- Entre deux essieux
- 2- C'est nouveau ! - Premier amour de Jacob
- 3- Petit génie - Regimber
- 4- Coordinant - Quia de gros os - Terre retournée
- 5- Inutile - Retint
- 6- Fait des profs - Douze mois - Poisson
- 7- Passereau
- 8- Sans peine
- 9- Religieuse - Eau de France
- 10- Chef - Gisements

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	N	T	O	X	I	C	A	N	T
2	M	A	I	R	E		A	C		E
3	M	I	S		R	I	D	O	I	R
4	A	V	A	R	E	S		U	N	
5	T	E	N	E	S	M	E	S		M
6	U	T	E	S		A	N	T	R	E
7	R	E		U	S	E		I	O	N
8	I		I	M	P	L	I	Q	U	E
9	T	I	R	A	I		L	U	X	E
10	E	R	E	I	N	T	E	E		S

### Grilles de sudoku

*Facile*

	9			4	2				7
		4	7				6	3	8
7			6		1			9	
9	7							5	
	4							2	
	6					1			3
	3		2		6				5
8	5	2			4	9			
1			9	5				4	

*Moyen*

7		5	8						
	3	4							
					3	6	9		
	7	2			6	5	3		
6	1		2		8		9	5	
		9	4	1			2	7	
		6	3	8					
							7	2	
						9	6		8

*Difficile*

		1	9				8	5	
				3		6	2		
		2	4						
					1		6		
5		4	7		2	9		1	
	1		5						
					5	3			
	6	9		1					
1	5				9	8			

*Expert*

		5		7					
			9	5			1		
8	2						9		
							3	4	5
	1							6	
7	8	3							
	6							3	4
	5			4	2				
		8				1			

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

*Facile*

4	8	3	6	1	5	9	7	2	
2	5	6	9	4	7	3	1	8	
7	9	1	3	2	8	5	6	4	
5	3	2	1	8	6	4	9	7	
9	6	7	2	3	4	1	8	5	
8	1	4	7	5	9	2	3	6	
1	2	8	4	7	3	6	5	9	
3	7	9	5	6	2	8	4	1	
6	4	5	8	9	1	7	2	3	

*Moyen*

7	4	8	6	9	5	1	3	2	
6	3	2	7	1	4	5	8	9	
1	9	5	2	8	3	6	7	4	
2	5	4	3	6	8	7	9	1	
8	6	1	9	7	2	4	5	3	
9	7	3	4	5	1	2	6	8	
4	2	9	5	3	7	8	1	6	
3	8	7	1	2	6	9	4	5	
5	1	6	8	4	9	3	2	7	

*Difficile*

8	6	4	1	7	5	3	2	9	
2	5	1	3	9	4	6	7	8	
9	3	7	2	8	6	4	5	1	
6	4	8	7	5	9	2	1	3	
5	1	3	4	2	8	9	6	7	
7	9	2	6	3	1	5	8	4	
3	2	9	8	6	7	1	4	5	
1	8	6	5	4	3	7	9	2	
4	7	5	9	1	2	8	3	6	

*Expert*

1	9	4	3	7	6	5	8	2	
2	7	6	5	8	9	4	1	3	
5	8	3	2	4	1	7	9	6	
4	3	9	6	2	5	8	7	1	
6	2	8	9	1	7	3	5	4	
7	5	1	4	3	8	6	2	9	
8	4	7	1	9	3	2	6	5	
9	6	2	8	5	4	1	3	7	
3	1	5	7	6	2	9	4	8	

# Sport

## Les travaux d'Hercule d'Anselotti pour relancer le Brésil



"Un défi très important": c'est ainsi que Carlo Ancelotti voit sa mission de sélectionneur du Brésil. Un joli euphémisme, alors qu'il doit remettre sur pied dans l'urgence une Seleçao en pleine déliquescence, à un peu plus d'un an du Mondial-2026.

Le temps presse et une montagne de chantiers attend l'Italien de 65 ans, qui va quitter le Real Madrid comme le coach le plus titré de son histoire avec 15 trophées dont trois succès en Ligue des champions (2014, 2022 et 2024).

Il deviendra le 26 mai officiellement sélectionneur du Brésil, le quatrième en trois ans, et an-

noncera sa liste de joueurs pour les matches contre l'Équateur et le Paraguay, les 5 et 10 juin.

"Carletto" est attendu comme le messie dans un pays fou de foot, mais affligé par une équipe nationale qui n'est plus que l'ombre d'elle-même après avoir fait rêver des générations de supporters et décroché cinq Coupes du monde, un record.

"Le seul fait d'avoir annoncé qu'Anselotti est le nouveau sélectionneur a redonné de l'espoir aux gens (...). Mais il a une énorme responsabilité: mener le Brésil vers son sixième titre mondial", déclare à l'AFP Cafu, dernier capitaine de la Seleçao à avoir soulevé le trophée suprême, en 2002.

"Le principal défi, c'est de faire en sorte que le Brésil retrouve une force collective", estime le journaliste brésilien Gustavo Hofman, de la chaîne sportive ESPN, qui a suivi Ancelotti au quotidien à Madrid ces dernières années, après avoir longtemps couvert les matches de la Seleçao.

"Et pour ce faire, il aura très peu de temps d'entraînement", ajoute-t-il, rappelant que l'Italien va vivre sa première expérience en tant que sélectionneur, sans pouvoir être au contact de ses joueurs au quotidien comme c'est le cas au sein d'un club.

"Son plus grand défi, c'est le temps" dont il manque cruellement pour "donner une identité de jeu à la Seleçao", renchérit Cafu, qui a joué les dernières saisons de sa carrière sous les ordres d'Anselotti, de 2003 à 2008, au Milan AC.

Détenteur du record de trophées en Ligue des champions en tant qu'entraîneur (5), il devra notamment tirer le meilleur d'attaquants comme Vinicius ou Raphinha, qui jouent les premiers rôles au Real Madrid et au FC Barcelone, mais sont méconnaissables en sélection.

"Anselotti sait bien gérer un vestiaire, il sait faire comprendre aux joueurs ce qu'il attend d'eux (...). Il va devoir faire jouer la Seleçao en équipe, mettant l'ego de côté, suivant un seul objectif", affirme Cafu.

Le Brésil est actuellement quatrième des qualifications de la zone Amsud pour le Mondial-2026. Sa qualification ne semble pas compromise (six places sont en jeu, plus une de barragiste), mais une statistique interpelle: la Seleçao a encaissé 16 buts en 14 matches et concédé cinq défaites, dont deux face à sa rivale historique, l'Argentine.

A titre de comparaison, le Brésil de Tite avait

terminé les qualifications pour le Mondial-2022 invaincu, avec seulement cinq buts encaissés.

Gustavo Hofman pointe notamment "des carences au niveau des latéraux", où des joueurs comme le Monégasque Vanderson peinent à s'imposer. Certains des plus grands latéraux de l'histoire étaient pourtant brésiliens, comme Cafu, Roberto Carlos ou plus récemment Marcelo.

Mais la clé de l'équilibre défensif pourrait venir du milieu de terrain, et du retour de Casemiro, très apprécié par Ancelotti quand il évoluait au Real, dont la dernière cape remonte à octobre 2023.

Après une longue traversée du désert depuis son départ à Manchester United en 2022, "il est parvenu à hausser son niveau de jeu ces dernières semaines", constate Gustavo Hofman, qui voit la Seleçao d'Anselotti évoluer en 4-4-2, comme le Real cette saison.

Autre sujet épineux: décider si la Seleçao doit se passer ou non du meilleur buteur de son histoire, Neymar, 33 ans, plombé par les blessures à répétition.

De retour à Santos, son club formateur, le numéro 10 devait faire son grand retour en équipe nationale en mars, mais un énième problème à la cuisine l'a tenu à nouveau à l'écart.

"S'il est en forme et joue régulièrement, sa présence au sein de la Seleçao est indiscutable", assure le spécialiste d'ESPN. "Mais contrairement à (son prédécesseur) Dorival Junior, Ancelotti ne va pas passer son temps à attendre Neymar".

"Anselotti impose tellement le respect que personne ne va exiger que Neymar ait un traitement spécial", prédit Paulo Vinicius Coelho, chroniqueur du site Uol.

### Procès Maradona

## Entre les larmes, sa fille dénonce une "mise en scène" de la convalescence fatale

Des larmes, beaucoup, et le souvenir d'une impuissance. Une fille de Diego Maradona a longuement témoigné mardi, au procès de la mort de son père, de la sensation d'une "mise en scène" par l'entourage médical, lors de sa convalescence fatale en 2020.

En près de sept heures d'audition, interrompue par des sanglots, voire un torrent de larmes, Gianinna, 35 ans, a raconté le sentiment d'avoir été sous-informée, tenue à l'écart, même dénigrée, par l'équipe de soignants aujourd'hui jugée.

"Avec le recul (...) je crois que ce fut une mise en scène, une pièce de théâtre qu'ils (l'équipe médicale) nous ont montée, pour poursuivre ce qu'ils voulaient, maintenir papa seul, dans un endroit sombre et moche", a déclaré Gianinna, une des deux filles de Maradona, aux côtés de l'ex-épouse de ce dernier, Claudia Villafañe.

Gianinna n'a pas explicité ce qu'auraient été, selon elle, les mobiles de l'entourage soignant. Mais son avocat Fernando Burdano a en début de procès pointé du doigt un "intérêt pécuniaire" de cette équipe, aspect qui est selon lui la "face B" du procès pour négligence.

Sept professionnels de santé - médecins, psychiatre, psychologue, infirmiers - sont jugés depuis deux mois à San Isidro (nord de Buenos Aires) pour "homicide avec dol éventuel", soit une négligence commise tout en sachant qu'elle peut entraîner la mort.

L'idole du foot argentin est décédée à 60 ans, le

25 novembre 2020, d'une crise cardiorespiratoire et d'un œdème pulmonaire, sur son lit d'une résidence privée de Tigre, près de San Isidro. Maradona était en convalescence depuis des semaines après une neurochirurgie sans accroc pour un hématoème à la tête.

Témoignant mardi, Gianinna a dirigé sa rancœur vers l'un des accusés, Leopoldo Luque, alors médecin personnel de Maradona et, d'après les témoignages au procès, principal décideur dans ces semaines fatales, avec la psychiatre Agustina Cosachov.

La décision d'une convalescence post-opératoire à domicile, et le piètre niveau des soins et de l'équipement médical sur place, ont été au cœur du procès jusqu'ici, mis en cause par divers témoignages.

Gianinna n'a pu retenir ses larmes lorsqu'a été diffusé à l'audience l'enregistrement d'une réunion entre l'équipe soignante, la famille et quelques proches de Maradona, sur la décision d'une convalescence à domicile ou en institution - ce que recommandait la clinique qui l'a opérée.

"Ça fait tellement mal", s'est-elle excusée. "Tous ces échanges me semblent tellement injustes, tout ce qui a été promis (sur la convalescence) et jamais tenu (...). J'ai l'impression que c'était une horrible manipulation (...) une pièce de théâtre funeste".

Pleurs encore, quand le tribunal a diffusé le message audio d'un des accusés, le psychologue Carlos Diaz, présenté comme "expert en addictions" (dont souffrait Maradona), adressé à la psychiatre Cosachov. Message suggérant une préoccupation plus lé-



gale que médicale.

"Ici, l'objectif stratégique est de filer le ballon à la famille (...) l'idée est de nous couvrir nous", déclare le psychologue dans l'extrait, causant un murmure de réprobation dans la salle.

Gianinna a raconté, aussi, comment elle vit son père la dernière fois le 18 novembre (sept jours avant sa mort): "Il était très gonflé, on ne voyait même pas ses yeux (...) il avait une voix de robot". Diaz "m'a dit que c'était normal, ils me disaient tous pareil (...) que c'était normal à cause de la station couchée, du post-opératoire..."

Elle ne le revit plus vivant. "Diaz nous disait qu'on lui laisse son espace, que cela faisait partie du processus, qu'il (Maradona) voulait être seul".



Longtemps après ce 25 novembre, "j'ai parlé à papa, je lui ai dit que je voulais mourir, aller avec lui (...) que je n'avais plus envie de rien, que c'était très dur, tout ce qui s'était passé et se passait encore depuis son départ", a lancé la fille du "Diez", alors submergée par l'émotion. Demandant pardon pour ces pensées à son fils, à sa sœur, à leur mère.

Les accusés, dont pour l'instant seule Cosachov a été entendue, nient toute responsabilité, se retranchant derrière une tâche spécifique (un suivi psychiatrique, un planning infirmier, un traitement d'addiction...) sans lien avec les causes précises de la mort. Ils encourrent de 8 à 25 ans de prison.

Le procès, à deux audiences par semaine, devrait durer jusqu'en juillet.



## Demi-finale de la CAN U20 Le Onze national fin prêt pour franchir le cap égyptien

Le Onze national affrontera, ce jeudi à partir de 19 heures au stade 30 Juin au Caire, son homologue égyptien pour le compte de la demi-finale de la CAN U20.

Un match difficile à négocier pour les poulains de Mohamed Ouahbi face à la sélection du pays hôte, mais ils sont déterminés à ne pas voir leur campagne s'arrêter à mi-chemin. Après avoir assuré, en étant demi-finalistes du tournoi, leur qualification aux phases finales du Mondial de la catégorie prévu en septembre prochain au Chili, ils espèrent atteindre la finale de cette CAN et rééditer un exploit vieux de presque 30 ans, à savoir la consécration continentale de la génération de

1997.

A propos de cette demi-finale, Mohamed Ouahbi avait déclaré à l'issue du match des quarts remporté aux dépens de la Sierra léone (1-0), que « ses poulains donneront le meilleur d'eux-mêmes contre une équipe organisée et qui dispose de bons joueurs, pour aller au bout », rapporte la MAP.

A noter que l'autre demi-finale opposera, également jeudi à 16 heures au Suez Canal Stadium à Ismaïlia, l'équipe nationale d'Afrique du Sud à la sélection nigériane.

T.R

# Gianni Merlo : Le 87<sup>ème</sup> Congrès de l'AIPS au Maroc, un avant-goût du Mondial 2030 qui sera grandiose

Le président de l'Association internationale de la presse sportive, l'Italien Gianni Merlo, a souligné, mardi à Rabat, que le 87<sup>ème</sup> Congrès de l'AIPS, qui se tient au Maroc avec la participation de journalistes du monde entier, constitue un avant-goût de la Coupe du monde 2030, affirmant que cet événement footballistique planétaire sera "grandiose".

S'exprimant à l'ouverture de ce congrès d'envergure mondiale, organisé jusqu'au 17 mai par l'Association marocaine de la presse sportive (AMPS), M. Merlo s'est félicité de la réorganisation au Maroc de cet événement 20 ans après, notant que cette édition reste si particulière parce qu'elle est tenue sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI.

Il a, par ailleurs, indiqué que ce rassemblement, qui marque un moment important pour le sport et la presse sportive, sera l'occasion d'examiner et de débattre de thématiques relatives au monde du sport qui ne cesse d'évoluer.

De son côté, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a relevé que les journalistes marocains, sportifs en l'occurrence, ont toujours brillé par leur excellence et leur perspicacité au Maroc et ailleurs.

Il a mis l'accent sur l'importance d'assurer la relève, estimant que le rôle de la formation reste primordial dans l'accompagnement du

rayonnement que connaît le sport marocain.

M. Bensaid a, par ailleurs, réaffirmé que le Royaume du Maroc ne cesse de confirmer son engagement en faveur du développement du football africain, grâce à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Pour sa part, le président de la Fédération Royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa, s'est félicité du choix du Maroc pour abriter ce Congrès, notant que la presse sportive constitue une composante essentielle pour le développement du sport dans chaque pays.

Dans ce sens, M. Lekjaa a souligné que le Maroc ne ménage aucun effort dans l'organisation d'événements sportifs d'envergure, en l'occurrence la CAN-2025 et le Mondial-2030 aux côtés de l'Espagne et du Portugal, notant que ces échéances seront de nature à renforcer les liens avec la presse sportive pour diffuser des informations objectives prônant les valeurs d'ouverture et de tolérance.

Le président de l'AMPS, Badreddine Idrissi, a, de son côté, souligné que ce congrès sera l'occasion de décortiquer les problématiques et les défis auxquels fait face la presse sportive, ajoutant que la pluralité et l'objectivité constituent l'essence même de ce métier "noble".

Jesús Álvarez Cervantes, président de l'Association espagnole des journalistes sportifs, a, quant à lui, salué les progrès "très remarquables" du football marocain, ajoutant que le Mondial-



2030 sera "exceptionnel".

Il a, dans ce sillage, mis en avant la convivialité et la générosité des trois pays hôtes de cette Coupe du monde, estimant que cette "collaboration" tripartite sera une "plus-value" pour le football mondial.

Même son de cloche chez le président de l'Association portugaise des journalistes sportifs, Manuel Queiroz, qui a salué les succès sportifs du Maroc aussi bien en termes de résultats que d'organisation d'événements d'envergure.

Il a, ainsi, soulevé que le Maroc, l'Espagne

et le Portugal disposent de tous les ingrédients historiques, culturels, touristiques et infrastructurels pour organiser un Mondial qui va marquer l'histoire du football.

La cérémonie d'ouverture de ce 87<sup>ème</sup> congrès a été marquée par l'attribution des AIPS Sport Media Awards. Elle a également rendu un vibrant hommage à des figures marocaines qui ont marqué de leurs empreintes le journalisme sportif national: Najib Salmi, Mohamed Selhami, Mostafa Badri et feu Belaid Bouimid.

# Olivier Ramadour : Le projet "Handi'Cap sur l'Atlas" reflète le partenariat d'exception renforcé entre le Maroc et la France



Le projet "Handi'Cap sur l'Atlas", qui va permettre à 17 élèves marocains, dont certains en situation de handicap, d'atteindre le sommet du mont Toubkal, reflète le partenariat

d'exception renforcé entre le Maroc et la France dans plusieurs domaines, a affirmé, lundi à Rabat, le consul général de France à Rabat, Olivier Ramadour.

"Nous sommes ravis de pouvoir accompagner ce projet qui constitue une belle aventure humaine conforme à ce qu'on veut réaliser dans le cadre du partenariat entre le Maroc et la France", a indiqué M. Ramadour dans une déclaration à la MAP, en marge de la présentation de ce projet au collège Saint-Exupéry de Rabat, ajoutant que ce partenariat renforcé est également fondé sur des relations humaines fortes.

Il s'agit d'une aventure inclusive qui vise à apporter un nouveau regard sur le handicap grâce au sport et à sensibiliser à cette question, a-t-il souligné.

Pour sa part, le proviseur du collège Saint-Exupéry, Thierry Gras a indiqué que l'idée de ce projet, réalisé en partenariat avec la Fédération

Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap, consiste à permettre à des élèves du collège et de l'établissement de l'ins-tance fédérale de gravir le mont Toubkal et de partager cet exploit inclusif et solidaire avec l'ensemble de leurs camarades.

"Ce projet vise à promouvoir l'exploit sportif individuel, mais aussi collectif et faire des élèves participants des ambassadeurs pour faire passer un message d'inclusion, de solidarité et d'esprit de groupe", a-t-il expliqué.

Pour l'explorateur français, Arnaud Chassery, qui va mener cette expédition d'ascension du mont Toubkal, "le projet, prévu depuis 2019 mais reporté à cause du Covid, a débuté en décembre 2024 par des conférences destinées aux élèves du réseau de l'enseignement français au Maroc sur le sport et l'inclusion pour les sensibiliser à cette question", ajoutant que l'objectif consiste à montrer que le handicap n'est nulle-

ment un frein pour réaliser des exploits sportifs et personnels.

"Il s'agit également de favoriser la cohésion entre les élèves en situation de handicap et les autres élèves valides pour que chacun contribue à cette prouesse", a-t-il noté, ajoutant qu'il sera également question d'immersion auprès des populations locales pour partager leur quotidien et découvrir les différentes facettes de la riche culture marocaine.

Malak Lazrak, une élève qui prend part à ce projet, a, de son côté, indiqué que "cette expérience sera mémorable pour moi et pour mes camarades, car elle sera une expérience humaine riche, au-delà de son aspect sportif ».

"Les élèves sont fiers de relever ce défi et de faire une action concrète pour sensibiliser à la question du handicap au Maroc", a-t-elle relevé, notant que c'est aussi un bon moyen de se dépasser et réaliser un exploit personnel.

## Depuis sept décennies, la clim de l'ONU pompe l'eau de l'East River

Dans les entrailles du siège de l'ONU à New York, une pompe aspire des milliers de litres d'eau de l'East River chaque minute: un système de climatisation ancien et peu gourmand en énergie, mais qui peine à se déployer alors que le monde cherche de plus en plus de fraîcheur. Ce système de refroidissement est là "depuis le début, intégré dès la conception" du quartier général inauguré au début des années 50, explique l'ingénieur en chef Michael Martini, en faisant visiter les installations à l'AFP.

Modernisé lors de la rénovation majeure des bâtiments réalisée entre 2008 et 2014, il permet de rafraîchir le complexe onusien - avec une limite fixée à 24-25°C -, en consommant moins d'énergie qu'un système d'air conditionné classique, en plein boom face au changement climatique.

Même en plein été à New York, "la rivière atteint 76°F (24,5°C) et pas 100°F (38°C)" comme l'air ambiant, note David Lindsay, responsable de l'installation de refroidissement. Alors il faut "moins d'énergie" pour créer du froid.

Jusqu'à 26.000 litres d'eau salée pompés chaque minute dans l'East River remontent par de gros tuyaux en fibre de verre vers la station de refroidissement, où un gaz réfrigérant intervient alors dans le

processus de climatisation.

Avec "deux circuits indépendants" pour empêcher toute contamination de l'eau de mer qui retourne ensuite, plus chaude, dans cet estuaire qui borde Manhattan, explique David Lindsay.

Une particularité impossible à deviner dans les étages de la tour de verre ou sous le dôme de l'Assemblée générale, où beaucoup sont surpris d'apprendre que l'East River ne fait pas seulement partie du paysage.

Le siège new-yorkais n'est pas la seule installation de l'ONU tournée vers l'eau.

Le Palais des Nations à Genève est raccordé à un réseau de froid utilisant le lac Léman, et UN City qui abrite 10 agences de l'ONU à Copenhague pompe de l'eau de mer, ce qui a permis de "quasi-éliminer" le besoin d'électricité dans la production de froid.

Un avantage certain face aux 2 milliards de climatiseurs individuels installés dans le monde. Alors que ce nombre va exploser pour aider des populations de plus en plus exposées à des températures dangereuses, la consommation énergétique pour la climatisation a déjà triplé depuis 1990, selon l'Agence internationale de l'énergie, qui plaide pour des systèmes plus efficaces.

Par exemple les réseaux de froid cen-



tralisés, utilisant l'électricité, la géothermie ou l'hydrothermie comme au siège de l'ONU.

Mais si cette méthode a fait ses preuves, "ce n'est pas déployé autant que cela devrait l'être pour répondre aux problèmes auxquels nous faisons face", explique à l'AFP Lily Riahi, coordinatrice de la Cool Coalition qui rassemble Etats, villes, entreprises sous l'égide de l'ONU-Environnement.

En dehors de complexes suffisam-

ment grands pour se lancer seuls, comme l'ONU ou l'université américaine de Cornell qui puise dans les profondeurs du lac Cayuga, de telles infrastructures requièrent une véritable planification urbaine impliquant de multiples acteurs.

"Nous savons que c'est techniquement possible, et nous avons de nombreux cas qui prouvent la rentabilité", commente Rob Thornton, président de l'Association internationale des réseaux énergétiques, qui accompagne le dévelop-

pement des réseaux de froid et de chaud urbains.

"Mais cela nécessite quelqu'un, un agent, un champion, une ville ou un fournisseur" pour "rassembler assez de clients pour que le risque soit gérable", poursuit-il. Comme à Paris où le plus grand réseau de froid d'Europe, qui utilise la Seine, rafraîchit notamment le Louvre.

De tels réseaux permettent aussi de réduire l'utilisation et les fuites de réfrigérants nocifs, et de ne pas rejeter plus de chaleur dans l'air de villes déjà étouffantes lors des canicules.

Mais réchauffer l'eau fait craindre à certains défenseurs de l'environnement l'impact sur les écosystèmes aquatiques.

Inquiétudes "légitimes", juge Lily Riahi. Mais bien moins problématiques que les rejets issus du refroidissement des centrales nucléaires et évitable en "fixant des limites de température" de l'eau, note-t-elle. L'experte de l'ONU-Environnement recommande aussi l'installation de "filtres à l'entrée pour empêcher les organismes aquatiques d'être aspirés".

Au siège de l'ONU, certaines créatures marines passent parfois à travers les mailles du filet. Et à plusieurs mètres sous terre, le réservoir d'eau de l'East River est connu parmi certains employés pour héberger quelques fruits de mer...

### Recettes

## Tarte au chocolat



#### Pour la pâte

1 pâte sablée  
Pour la garniture  
500 g de crème liquide  
300 g de chocolat noir pâtisseries  
2 oeufs

#### Préparation :

1- Garnissez un moule avec la pâte sablée et faites-la cuire à blanc (sans garniture) à 170°C de 30 à 35 minutes. Adaptez le temps de cuisson selon votre four, certains ne nécessitent qu'une vingtaine de minutes.

Laissez le four en route pour la cuisson de la tarte garnie.

2- Faites fondre le chocolat au four à micro-ondes ou au bain-marie.

Quand les 3/4 sont fondus, lissez hors du feu.

Ajoutez les oeufs au chocolat et mélangez bien.

Ajoutez la crème liquide au mélange et mélangez bien. La mélange va épaissir car le chocolat est encore un peu chaud.

3- Versez la crème au chocolat sur le fond de tarte, lissez la surface puis enfournez toujours à 170°C ou Th.6 pendant une quinzaine de minutes. Le mélange doit être pris. Dégustez-la à peine tiède.

## L'agence spatiale indienne prévoit un vol habité pour 2027

L'agence spatiale indienne a annoncé mardi qu'elle prévoyait de lancer une mission orbitale sans équipage dans le courant de l'année, avant son premier vol habité début 2027.

"Cela représente la montée de l'Inde en tant que puissance spatiale mondiale", a souligné Jitendra Singh, le ministre indien de la Science et de la Technologie, dans un communiqué.

Le Premier ministre Narendra Modi a annoncé son intention d'envoyer un homme sur la Lune d'ici 2040.

"La mission orbitale sans équipage Gaganyaan ("vaisseau spatial") est en bonne voie pour être lancée plus tard dans l'année. Des essais de récupération ont déjà été menés avec la marine indienne et d'autres simulations de récupération en mer sont prévues", a précisé le ministère de l'Espace dans un communiqué. Avec d'autres tests, cela permettra à l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO) d'envoyer des astronautes dans l'espace.

"Ces étapes culmineront avec le premier vol habité de l'Inde en 2027, avec le lancement d'astronautes indiens en orbite à bord d'une fusée indienne depuis le sol indien", a poursuivi le communiqué.

L'ISRO a précisé que le vol spatial était prévu pour le "premier trimestre" de 2027. Le pays le plus peuplé du monde a affiché ses ambitions spatiales au cours de la dernière décennie, avec un programme spatial qui s'est considérablement étoffé

et qui a pris de l'ampleur.

"La formation des astronautes progresse également de manière régulière", ajoute le communiqué. "Quatre pilotes de l'armée de l'air indienne, sélectionnés comme astronautes désignés, ont achevé leur formation en Russie et suivent une formation complémentaire spécifique à la mission en Inde".

L'Inde a égalé les réalisations des grandes puissances à un prix beaucoup moins élevé. En août 2023, elle est devenue la quatrième nation à poser un engin non habité sur la Lune, après la Russie, les Etats-Unis et la Chine.

L'astronaute indien Shubhanshu

Shukla, 39 ans, devrait s'envoler au cours du mois de mai vers la Station spatiale internationale, devenant ainsi le premier astronaute indien à le faire et le deuxième en orbite de tous les temps.

La mission, entreprise conjointement par la NASA et l'ISRO, sera lancée depuis le centre spatial Kennedy en Floride. Shukla, qui doit piloter la mission Axiom 4, fait partie des principaux candidats potentiels au programme de vols spatiaux de l'ISRO.

Le voyage de Shukla dans l'espace aura lieu quarante ans après le vol emblématique de l'Indien Rakesh Sharma à bord d'un vaisseau spatial russe en 1984.

